



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Le miroir de la France : Johan Huizinga et les historiens français

Voogd, C.N. de

Citation

Voogd, C. N. de. (2013, September 12). *Le miroir de la France : Johan Huizinga et les historiens français*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/21732>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/21732>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/21732> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Voogd, Christophe Nicolaas de

Title: Le miroir de la France : Johan Huizinga et les historiens français

Issue Date: 2013-09-12

Chapitre 4

« *Le miroir de la France* »(1) : *Johan Huizinga et l'histoire de France.*

4.1. Les Pays-Bas dans le miroir de leurs voisins.

Cette préoccupation nationale conduit naturellement Huizinga à s'intéresser comme ses collègues aux grands voisins de son pays, situé au cœur du triangle spéculaire France/Angleterre/Allemagne. Tout comme celle de Vollenhoven sa susceptibilité est mise en branle par ce qu'il perçoit comme une attitude méprisante de l'étranger à l'égard de ses compatriotes ; il va dès lors en définir les qualités en réaction et par opposition, terme à terme, aux « caractéristiques » des autres peuples : à « l'arrogance » française va donc répondre la « simplicité » (*eenvoud*) néerlandaise ; au « militarisme » allemand, le « pacifisme » principiel (*vredesliefde*) des Pays-Bas ; et à l'étroit « nationalisme » des trois grandes puissances européennes, la « sensibilité et l'ouverture internationales » (*internationale gezindheid en openheid*) des descendants de Grotius.

De plus se donne à voir, dans la référence faite aux grands pays voisins dans l'argumentaire de Huizinga, un délicat jeu d'équilibre destiné à conforter l'identité néerlandaise. Ainsi dans le face à face France/Pays-Bas, à l'exception capitale du Moyen Âge, l'influence française est soit ignorée, soit condamnée ; et pour lui faire bonne mesure, c'est alors l'influence *britannique* (parlementarisme, libéralisme) qui est mise en avant : ainsi lorsqu'il oppose, de façon très burkienne, les libertés anglaise et néerlandaise d'origine médiévale, qui constituent une « exception à l'emprise du pouvoir », à la liberté moderne issue de la révolution française et qui aboutit, elle, au renforcement du pouvoir d'Etat¹. Référence britannique qui sert également à écarter le danger allemand avec l'insistance croissante de Huizinga sur l'« occidentalité » (*westelijkheid*) de son pays, où, déclare-t-il dans une conférence à Amsterdam en février 1934, « réside notre puissance sur mer et notre pouvoir sur la mer (*onze kracht op zee en over zee*) » ainsi que « notre parenté avec le grand peuple qui a créé l'ordre institutionnel moderne² ». Et la même année, dans *Nederland's geestesmerk*, il réaffirme avec force :

Une destinée miraculeuse (*wonderlijk*) a fait de notre peuple, séparé de l'ethnie originelle, un noble élément de l'Europe de l'Ouest [...] Dans cette occidentalité réside notre force et la raison de notre existence. Nous appartenons au côté atlantique. Notre centre de gravité se trouve sur la

¹ AH, 80 I, 2, p. 2.

² Conférence de Huizinga au *Groote Club* d'Amsterdam le 19 février 1934, cité par A. van der Lem, *Het Eenwige verbeeld... op.cit.*, p. 195.

mer. Notre compagnie est celle des peuples occidentaux, du grand peuple en premier lieu qui a créé l'ordre politique moderne et maintient encore la liberté. (VW, VII, 311-312)

Mais la France est aussi, et plus souvent encore que l'Angleterre, appelée à la rescousse pour contrebalancer le poids de l'Allemagne. On le voit déjà lorsque la menace à la fois politique et culturelle de l'impérialisme allemand atteint un premier paroxysme avec la guerre de 1914-1918. Celle-ci provoque une réaction très vive de Huizinga, même s'il la confie au secret de ses archives, en 1915 :

Peut-on avoir la science allemande sans la culture allemande dont nous sommes écœurés ? *Qu'on nous donne, au nom de Dieu, quelque chose de français, et vite*³ ! (AH, 71 III, 1.3.2)

C'est encore pourquoi, dans sa conférence sur « L'influence de l'Allemagne sur la civilisation néerlandaise » en 1933, il est tant question... de la France :

Dès lors [à partir du début du XVIIe siècle] la jeune et indépendante nation néerlandaise se trouvait ouverte d'égale manière à l'influence allemande comme à l'influence française. Pourtant quelle différence constante quant aux conditions dans lesquelles l'une et l'autre pouvaient se faire valoir ! En premier lieu, l'orientation pluriséculaire vers la France avait prédisposé la civilisation néerlandaise à réagir avec plus d'aisance (*lichter*), pour ainsi dire, à la France qu'à l'Allemagne. (VW, II, 311)

A côté des risques de la « germanisation » (*verduitsching*), la « francisation » (*verfransching*) apparaît comme un moindre mal. Davantage, la seconde fonctionne littéralement comme un antidote à la première car les Néerlandais ont « trop longtemps bu du vin français et parlé latin » (VW, II, 323) pour être culturellement « germanisés » et notamment pour être trop influencés par le romantisme et « le genre faustien », qui caractérise les Pays-Bas « aussi peu que la France » (*ibid.*).

L'idée est reprise sur un plan plus général, cette fois à destination du public néerlandais dans *Nederland's geestesmerk*, où parlant de l'émergence d'un ensemble néerlandais au Moyen Âge, il observe :

Indiscutablement, il y eut alors un processus de différenciation vis-à-vis de l'Empire allemand et d'intégration interne [entre les provinces néerlandaises]. Cela ne concernait pas seulement la langue, mais aussi le développement politique et la civilisation, sujets ici de tout temps à une influence française continue. (VW, VII, 281)

Pourquoi donc cette peur de l'Allemagne ? Elle renvoie évidemment à l'expansionnisme politique allemand qui, depuis le XIXe siècle, a pris le relais de l'hégémonie française. Huizinga sait fort bien que les temps de Louis XIV et de Napoléon sont révolus et que la menace venue du Sud appartient désormais au passé. Il est essentiel à ce sujet de remarquer que sa vie a très exactement correspondu à l'apogée de la puissance allemande, de Bismarck à Hitler. Lui-même date précisément de 1864 (soit huit ans avant sa naissance), avec l'invasion du Danemark, l'essor du militarisme prussien⁴. Allant de

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ VW, VII, 530.

pair avec ses ambitions politiques, l'impérialisme culturel de l'Allemagne est tout aussi redoutable car est en jeu dans les deux cas l'existence même d'une identité néerlandaise. Particulièrement dangereuse à cet égard est l'opinion, notamment répandue par certains historiens allemands, selon laquelle les Pays-Bas, ancienne terre d'Empire, seraient une partie de l'Allemagne indûment enlevée au Reich par les aléas de l'histoire, et dont il s'agit désormais d'assurer le retour dans la *Deutschtum*. D'où les polémiques répétées entre Allemands et Néerlandais, depuis la figure éminente du libéralisme néerlandais du XIXe, J.R Thorbecke qui, tout en reconnaissant l'appartenance du pays à « l'Europe germanique », énonce un formel « Nous sommes des Néerlandais ; nous ne sommes pas des Allemands⁵ », à un P.J. Blok se dressant contre l'annexion historiographique des Pays-Bas, et en particulier de son sacro-saint Siècle d'or, dans la *Deutsche Geschichte* de Karl Lamprecht⁶.

Dans sa conférence de 1933 sur l'influence de l'Allemagne, Huizinga reprend d'ailleurs longuement les idées de Thorbecke et rend hommage à son essai d' « à peine quatre pages, pourtant tout à fait complet et suffisant pour mettre en pleine lumière la relation telle qu'elle était et pouvait être » (VW, II, 321). Comme son illustre prédécesseur, mais en prenant ses distances avec l'idée même de « germanité », il avance une argumentation historique centrée sur les siècles d'indépendance néerlandaise, sur l'épanouissement de la civilisation nationale et... sur la longue influence française. Autrement dit, s'il est beaucoup question de la France dans l'œuvre de Huizinga, ce qui importe, c'est la nature et le moment de ces occurrences et la manière dont elles s'intègrent dans la stratégie nationale de l'historien. Quand il parle de la France, c'est presque toujours, explicitement ou non, en référence aux Pays-Bas, à la culture néerlandaise ou au contexte sociopolitique néerlandais. Il faut donc, comme il nous y invite lui-même, raisonner en termes d'appropriation, de réutilisation, de détournement ou de rejet⁷.

Comment en l'occurrence caractériser cette relation entre les deux pays, comment décrire les modalités de cette appropriation ? L'on retrouve chez lui, sans surprise, de nombreux échos des expériences historiques douloureuses de son pays dues à l'expansionnisme français ; mais son sens historique exceptionnel l'amène également à des jugements plus originaux et plus équilibrés. Surtout sa relation profonde avec l'histoire de France va bien au-delà des clichés et des débats historiographiques néerlandais contemporains : il apparaît que la référence française est centrale dans le type d'histoire qu'il écrit et dans la relation éminemment personnelle qu'il entretient avec le genre historique.

⁵ J.R. Thorbecke, « Onze betrekking tot Duitsland », dans *Thorbecke en de wording van de Nederlandse natie*, Nimègue, 1980, p. 201-204 (citation p. 203).

⁶ P.J. Blok, « Duitsland en Nederland », *Onze Eeuw*, 5, 1905, n°1, p. 418-437 (citation, p. 436).

⁷ Voir sur la théorie des « influences » chez Huizinga, ci-dessus, Introduction, « Problématique ».

4.2. La France rejetée : Louis XIV et Napoléon

A première vue, les condamnations répétées par Huizinga de Louis XIV et de Napoléon s'inscrivent parfaitement dans la perception négative de ces deux règnes dans la conscience néerlandaise. Ainsi, naturellement, de la guerre de Hollande en 1672, dans laquelle Huizinga ne voit rien moins que « la plus scandaleuse de toutes les guerres d'agression » (VW, II, 402). Même condamnation de la révocation de l'Edit de Nantes, qui ne surprendra pas chez un homme issu d'une des nombreuses familles spirituelles de la Réforme, celle des Mennonites. Le sujet a toujours été très sensible aux Pays-Bas, grand refuge des protestants français à la fin du XVIIe siècle : réfugiés qui n'ont pas été pour peu, de Bayle à Jurrieu et Basnage, dans la formation de la « légende noire » de Louis XIV répandue dans l'opinion néerlandaise. Huizinga condamne ainsi, dès son étude sur « Grotius et son siècle » en 1925, la révocation de l'Edit de Nantes, conclusion monstrueuse du rêve de rétablissement de l'unité chrétienne, dans laquelle le penseur hollandais, alors en exil à Paris, avait voulu voir la mission historique de la monarchie française :

Dans cette France qu'il avait tant honorée, où il avait attendu en premier lieu les fruits de son combat pour la réconciliation chrétienne, l'unité de l'Eglise fut en effet rétablie : par la révocation de l'Edit de Nantes. Ce fut la réalisation que l'Histoire sut donner à ce rêve. C'est ainsi que l'idéal s'incarna dans la pratique. (VW, II, 402)

C'est dans *A l'aube de la paix* que Huizinga va dresser un réquisitoire général de l'ensemble du règne du « Roi-soleil », sur un ton d'une virulence extrême. La proximité de la thématique – notamment l'importance du registre éthique – comme celle du style, avec le sévère bilan dressé par Lavissee du fameux « siècle de Louis XIV » est frappante, même si Huizinga semble prendre ses distances avec son prédécesseur français qui gardait une certaine nostalgie pour un « grand règne »⁸. Le temps du Roi-soleil paraît être à l'historien néerlandais l'exemple même d'une époque dont la réputation ne tient qu'à la prégnance d'une image ancienne et usurpée :

Parfois me semble-t-il, à l'appréciation de périodes définies de culture, adhère comme la suie d'un foyer éteint, écho d'un jugement déjà depuis longtemps récusable parce qu'inexact et périmé. Ainsi par exemple, pour l'époque de Louis XIV.

Aux yeux de beaucoup, tout ce fragment d'histoire garde encore je ne sais quoi de son revêtement de dorure, ornement factice appliqué par les contemporains et les successeurs. Mais cet éclat n'est vraiment inhérent qu'aux grands esprits – Racine, les grands moralistes, quelques hommes probes et courageux, Vauban, Fénelon, ne craignant pas de proclamer tout ce qu'il y avait de corrompu [...] Versailles est un monstre mal venu corrompant le pays et l'état. Si l'on élargit son champ visuel au delà du terrain de l'art et des lettres, si l'on entend aussi par culture [...] l'ordre légal, la

⁸ « [Louis XIV] soutint son grand rôle, depuis le lever de rideau splendide jusqu'aux sombres scènes du dernier acte, dans un décor de féerie, ces palais bâtis en des lieux inconnus et sur terres ingrates, ces fontaines qui jaillissent d'un sol sans eau, ces arbres apportés de Fontainebleau ou de Compiègne, ce cortège d'hommes et de femmes déracinés aussi, transplantés là pour figurer le chœur d'une tragédie si lointaine à nos yeux, déshabitués de ces spectacles et de ces mœurs, qu'elle prend quelque chose du charme et de la grandeur d'une antiquité. » E. Lavissee, *Louis XIV, Histoire d'un grand règne*, nouvelle édition, Paris, 1989, p. 725.

moralité, l'humanité et la liberté, il ne reste alors plus grand' chose de ce lustre qui nimbe l'image historique de la France de 1661 à 1715. Le roi, personnage borné à l'extrême, dont la seule vertu réelle réside dans sa laborieuse application ; un homme ne connaissant que lui-même et cette vaine gloire dont il a fait son Dieu et pour laquelle il sacrifie sans cesse son splendide royaume et son noble peuple. L'œuvre de ses grands ministres constitue en fait une erreur et un échec perpétuels, même celle de Colbert, dont les efforts pour amener la prospérité avaient pour fin expresse le préjudice des autres peuples⁹. Les guerres de Louis XIV, le but avoué de son existence : un piètre enchaînement d'entreprises manquées [...]. De toutes ces guerres, la France a subi infiniment plus de dommage qu'elle n'en a retiré de profit. Comme période de culture, le bilan défavorable du long règne de Louis n'est pas encore près d'être établi sur ce point. Un coup d'œil plus pénétrant sous la grandeur boursouflée de l'époque, révèle une mauvaise gestion continue, une vénalité répugnante, une dureté inouïe et l'hypocrisie d'une feinte dévotion. La préparation de la Révocation de l'Edit de Nantes est un des chapitres les plus écœurants de l'histoire moderne¹⁰.

De fait, Louis XIV n'est rien d'autre que « l'inventeur du militarisme moderne » mis au service de « sa chimère de gloire et de majesté » ; et Huizinga de citer la condamnation par Lemontey de la véritable « course aux armements » avant la lettre, lancée par Louis XIV au cœur de l'Europe – citation qu'il a trouvée dans Lavis¹¹.

Napoléon qui, après avoir fait des Pays-Bas un Etat-satellite confié à son frère Louis, alla jusqu'à les annexer, ne connaît pas un meilleur sort. Dans un portrait étrangement similaire à celui de Louis XIV, Huizinga dénie à l'Empereur toute grandeur, souligne ses faiblesses (« égoïsme, appétit de pouvoir, plate vanité ») et ne voit son génie ni sur le plan politique, ni économique : « Il avait les idées de son temps et de son milieu ». Son œuvre législative ne doit pas être surestimée : la part personnelle de Napoléon dans la rédaction des codes est limitée car il n'a fait que « suivre les idées de Daunou ». Même sur le plan militaire Huizinga est sceptique quant au génie de Napoléon : le manque de patience et le désarroi en cas d'échec, comme lors de la campagne de Russie, en ternissent l'image. Le jugement éthique est omniprésent, soulignant l'« égoïsme » du personnage, son « aveuglement » et son « manque de perspective » et s'interrogeant sur son « équilibre psychique ». Grandeur de Napoléon ? Sans doute au regard de son immense énergie et de sa foi dans son étoile ; mais, conclut Huizinga dans la même veine éthique : « la grandeur appartient-elle à l'homme ? ». Dans le cas de Louis XIV comme dans celui de Napoléon, c'est l'inauthenticité qui domine : le premier est présenté comme un acteur : « Représenter, jouer, incarner un personnage: qui a jamais fait mieux cela que Louis XIV ? » (VW, II, 390). Quant à Napoléon, c'est un « *commediante*¹² ». L'effet spéculaire avec les Pays-Bas joue à plein : car, au culte des apparences pratiqué par les

⁹ L'allusion vise ici clairement le « tarif » protectionniste de Colbert contre les marchandises hollandaises en 1667. Huizinga prend ici aussi clairement ces distances avec le mythe du « bon Colbert » répandu par la vision lavissienne du règne de Louis XIV.

¹⁰ *A l'aube de la paix*, p. 61-62.

¹¹ *Ibid.*, p. 72.

¹² AH, 77 III, 3. Ce texte de 21 feuillets, d'où sont tirées les citations ci-dessus, correspond à la conférence sur « La grandeur de Napoléon » (*Napoleon's grootheid*) que Huizinga ne donnera pas moins de huit fois lors de sa tournée indonésienne de 1931.

deux souverains français, s'oppose « ce groupe de vraies qualités néerlandaises, la simplicité, l'économie, la sobriété¹³. »

Pourtant, le jugement de Huizinga sur Louis XIV n'a pas toujours été aussi sévère. Dans son cours sur « L'histoire européenne autour de 1700 »¹⁴, sa pensée apparaît beaucoup plus nuancée. Si la guerre contre la Hollande de 1672 est toujours condamnée sans réserve¹⁵, si le stadhouder Guillaume III lui paraît un leader infiniment supérieur à son rival français¹⁶, Huizinga, fidèle à son approche fondamentale de l'histoire et de ses acteurs, s'efforce de *comprendre* l'attitude du roi de France. Il juge ainsi le « principe des Chambres de Réunion¹⁷ tout à fait dans l'esprit de l'époque » car il constitue « l'invocation de l'histoire par le monarque absolu, malgré l'évolution historique et les complications internationales [...] Les décisions, malgré leur caractère international, [sont] indiscutables ! » (AH, 32 II, 1, p. 4)

La politique de Louis XIV dans les années 1680 ne peut certes être qualifiée de « défensive », mais pas davantage d'« agressive », qui « sont des qualifications historiques *post factum* ». Et si Huizinga désavoue cette politique, il le fait en se plaçant, non sur un plan moral, mais *dans la perspective même de Louis XIV* : « la France était après 1679 suffisamment à l'abri. Les réunions rendaient nécessaires des fortifications supplémentaires » (*ibid.*, p. 22). De même, il étudie les préliminaires de la guerre de la Ligue d'Augsbourg en notant que les initiatives de Louis XIV ne relèvent pas du seul orgueil ; sa brutalité repose aussi sur des « principes » (*ibid.*, p. 23). Quant à la signification de cette guerre, il écarte la thèse de l'historien allemand, Johannes Haller, qui y voyait une lutte entre l'absolutisme catholique et le parlementarisme protestant : il la considère « plutôt comme une pure opposition politique européenne. La France [avait] si peur que l'Angleterre et la République [des Provinces-Unies] ne favorisent une résurrection de Charles Quint ! » (*ibid.*)

S'il qualifie les initiatives du Roi-soleil depuis 1667 de « pure violation du droit international » de l'époque, il prend soin de remarquer que le débarquement des troupes orangistes en Angleterre en 1688, l'un des grands « lieux de mémoire » néerlandais, en constitue également une (*ibid.*, p. 35). Quant à la guerre de Succession d'Espagne, il prend ses distances avec le reproche fait à Louis XIV par Haller, pour qui le roi de France avait alors placé les intérêts dynastiques au-dessus de l'intérêt national : « Est-ce justifié ? Sous réserve de la renonciation de 1659¹⁸, Louis XIV avait les droits les plus

¹³ Comme l'a fort bien noté Anton van der Lem, l'opposition nationale Louis XIV/Provinces-Unies recoupe exactement l'opposition éthique orgueil/humilité, l'orgueil étant pour Huizinga « le plus grave des péchés capitaux » (A. van der Lem, *Het Eeuwige verbeeld...*, p. 251).

¹⁴ « Europese politieke geschiedenis rondom 1700 », AH, 32 II, 1.

¹⁵ Ce reproche est évidemment très courant dans l'historiographie néerlandaise ; mais il est des Français qui en ont jugé de même, depuis les contemporains comme Fénelon pour qui cette guerre fut l'une des grandes fautes du règne, jusqu'à Michelet, Lavis et Seignobos. Merci au Professeur Henk Hillenaar pour avoir attiré mon attention sur l'attitude de Fénelon.

¹⁶ Guillaume III « fut le seul à voir clairement tout ce que dictait la situation politique » (AH, 32, II, 1, p. 23).

¹⁷ Ces « Chambres de réunion », composées de juristes à la solde de Louis XIV, ont légitimé l'irrédentisme français, notamment en se prononçant pour l'annexion de Strasbourg.

¹⁸ L'on sait que l'infante Marie-Thérèse en épousant Louis XIV renonçait à ses droits successoraux sur les Pays-Bas espagnols « moyennant » le paiement d'une dote considérable. Le non-versement de cette dote fut

anciens » (*ibid.*, p. 4). Le point de vue qui guide le jugement de Huizinga sur toute cette période est clairement celui de l'équilibre européen et des mentalités de l'époque, non celui de la morale internationale et des intérêts néerlandais¹⁹. Cet effort de compréhension historique – et non plus de jugement éthique – est particulièrement frappant lorsqu'il aborde la révocation de l'Edit de Nantes qu'il a tant stigmatisée par ailleurs. Là encore, à la différence de ses essais, son cours présente la question d'une manière nuancée. D'abord l'édit de 1598, contrairement à une idée courante, n'avait pas été inspiré par une tolérance de principe chez Henri IV ; il correspondait à « une politique nécessaire dans l'espoir d'une future réunion ou conversion ». D'ailleurs Henri IV, s'interroge Huizinga, pouvait-il, en bon droit monarchique français, lier ses successeurs ? (*ibid.*, p. 11). Et l'historien de rappeler l'hostilité si répandue au protestantisme sous l'effet conjugué de l'esprit baroque, du rationalisme et du gallicanisme :

Ce sont le haut clergé et les intendants qui mènent [le combat contre les réformés], non Louis XIV, malgré son éducation espagnole et son sentiment d'unité et de majesté. Il ne cesse de déclarer qu'il maintiendra [l'édit]. Lui-même n'est pas fanatique, même après sa conversion autour de 1684. (*ibid.*, p. 12)

Et de souligner les applaudissements à la révocation de l'Edit de presque tous les grands esprits de l'époque, de Bossuet à Madame de Sévigné (*ibid.*, p. 14).

Cette sensible différence d'approche peut, en partie, s'expliquer par une évolution de son opinion sous l'effet des circonstances : le contexte de l'occupation allemande dans lequel il écrira *A l'aube de la paix* ne peut que renforcer sa condamnation de toutes les formes de militarisme et des guerres d'agression dont ont été victimes les Pays-Bas au cours de leur histoire. Toutefois, une chronologie précise montre une condamnation sans nuances de Louis XIV dès 1925, dans « Grotius et son siècle », alors que le contexte international était très favorable²⁰. L'explication est donc à chercher, à nouveau, dans le statut de son discours qui détermine la nature de son interprétation. Dans ses essais destinés au grand public, Huizinga adopte un point de vue à la fois éthique et identitaire qui aboutit sur les deux plans à la condamnation de l'absolutisme français, symbole à la fois de l'anti-morale et de l' « anti-Hollande » ; et où joue à plein l'effet de miroir entre les deux pays.

mis en avant par la diplomatie française pour faire valoir les droits de la reine lors de la guerre de Dévolution en 1667.

¹⁹ Il semble que par là même Huizinga prenne également ses distances vis à vis de Lavis, très critique à l'égard de l'acceptation de l'héritage espagnol en 1700 : à côté de l'initiale de Haller, le manuscrit porte en effet le nom de « Lavis » barré.

²⁰ Il faut faire ici la part du malaise que la destinée du même Grotius provoque depuis longtemps dans la conscience néerlandaise : libéral en religion et républicain en politique, ce génie de la culture néerlandaise avait été emprisonné lors de l'épuration des partisans du Grand Pensionnaire Oldenbarnevelt en 1619. Condamné à la prison perpétuelle, Grotius avait réussi à s'échapper après une fuite rocambolesque et avait trouvé asile – et un asile doré par une pension royale – en France. Dans l'essai de Huizinga, force est de constater cette gêne provoquée par le départ forcé de Grotius pour la France. D'où les fortes réserves exprimées par l'historien sur un tel itinéraire, quitte à risquer l'anachronisme en concluant son étude par la révocation de l'Edit de Nantes, survenue... 65 ans plus tard. Notons que Huizinga emploie dans *A l'aube de la paix* exactement la même expression que 20 ans plutôt dans son étude sur « Grotius et son siècle » pour qualifier Louis XIV: « une personne extrêmement bornée ».

Mais s'adressant à ses étudiants, dans le sein paisible de l'*alma mater* et loin du débat public, Huizinga étudie le « cas Louis XIV » dans son contexte historique et le juge par rapport aux critères de l'époque²¹ : attitude véritable de l'historien qui, dans les propres termes de Huizinga comprend le monde « dans et à travers le passé » (*in en door het verleden*) et doit faire aussi droit à ce qui dans ce passé est « totalement étranger » à son propre temps (VW, VII, 164). Si son jugement final sur Louis XIV demeure négatif, c'est que le XVIIe siècle *lui-même*, à côté des anciennes règles féodales, voit apparaître une nouvelle conception des relations entre Etats : celle du droit international (*jus gentium*), dont Grotius, justement, met alors en place les fondements²² et que Louis XIV s'ingénie à violer.

Cette divergence nette des points de vue, cette opposition entre deux manières d'écrire l'histoire, traduit la difficile conciliation entre les deux fonctions sociales de l'historien assumées par Huizinga : d'un côté, un « devoir de mémoire » qui le pousse, dans ses écrits destinés au grand public néerlandais, à condamner sans appel le modèle louis-quatorzien, véritable repoussoir de l'identité néerlandaise ; de l'autre, un « devoir de savoir » qui l'amène, devant ses étudiants, à aborder le règne de Louis XIV en soi et pour soi, dans la seule vérité de son époque. On ne peut mieux mesurer, d'un écrit à l'autre, l'hésitation de Huizinga entre les deux « questionnaires » : paradigme identitaire et national ou bien étude des temporalités et des mentalités. Et la différence des conclusions en découle logiquement : *jugement* éthique et politique dans le premier cas ; *compréhension* des acteurs dans le second.

Une ambiguïté encore plus grande va traverser son analyse d'un autre moment crucial de l'histoire de France (et des Pays-Bas) : la Révolution française.

4.3. Les enjeux néerlandais de la Révolution française

Professeur d'histoire au lycée moderne de Haarlem puis aux universités de Groningue et de Leyde, Huizinga ne pouvait échapper à ce sujet majeur de l'histoire contemporaine ; il consacrera dans cette dernière université un cours à deux reprises, en 1916-17 et 1922-23²³. Par ailleurs ses cours sur la culture du XVIIIe siècle, la Restauration ou encore la révolution de 1848, lui ont permis de revenir sur la question²⁴. Enfin, s'il n'y a pas consacré de publication spécifique, il a fait de nombreuses allusions à la Révolution dans divers écrits. A vrai dire, l'intérêt de Huizinga n'est nullement exceptionnel : tous ses prédécesseurs et tous ses contemporains néerlandais se sont penchés sur la Révolution

²¹ Sur ce point il paraît donc possible de nuancer l'analyse d'Anton van der Lem qui repose sur les seuls écrits publiés de Huizinga et ne prend pas en compte ce cours.

²² Dans son ouvrage fondamental, *De jure belli ac pacis* publié à Paris en 1625.

²³ AH, 29 I, 1. Le cours représente 50 pages manuscrites et comprend une introduction historiographique et différents chapitres concernant surtout le début de la Révolution.

²⁴ Respectivement AH, 22 II ; AH, 31 II et III ; AH, 42 I.

française. L'importance en soi de l'événement n'est pas seule en cause : c'est sa relation particulière et intense avec l'histoire nationale qui permet de comprendre, au delà même du cercle des historiens, le retentissement de la « Grande Révolution » dans la culture politique néerlandaise²⁵. Et ceci pour deux raisons : la première tient au fait que la Révolution entrainait en résonance aux Pays-Bas avec deux autres soulèvements contre le prince légitime : la révolte fondatrice contre le roi d'Espagne, souverain des Pays-Bas au XVI^e siècle, et surtout la révolution des Patriotes dans les années 1780 contre le régime du stadhouder. Cette dernière posait au plus haut point la question de sa relation avec les événements français : s'agissait-il d'une répétition générale de 1789 ? La tentation était grande – et elle l'est encore chez certains historiens actuels – de faire le rapprochement, tant est frappante la similitude des discours et des événements eux-mêmes²⁶. La deuxième considération, liée à un fait historique capital, était encore plus décisive : les armées de la Révolution avaient conquis les Pays-Bas et établi une longue domination de près d'une génération (1795-1813), dont les deux dernières années avaient signifié l'annexion pure et simple du pays à la « Grande Nation ». Quel bilan dresser de cette page d'histoire, certes synonyme d'oppression politique et de ruine commerciale, mais aussi d'innovations majeures : introduction de l'état civil, égalité juridique de tous les citoyens et donc émancipation des catholiques et des juifs, constitution unitaire dans un pays jusque là fédéral, réforme judiciaire radicale (code civil, hiérarchie des tribunaux, dualité droit public/droit privé) ; et, paradoxe s'il en est, première expérience de la monarchie avec Louis Bonaparte ?

Fallait-il rejeter ces innovations comme étrangères à l'esprit national ? Ou bien, au contraire, souligner la modernisation indiscutable qu'elles représentaient dans une société jusque-là bloquée par ses archaïsmes ? Voir les inscrire dans la continuité de l'histoire nationale en insistant sur les traits *spécifiquement* néerlandais de la « République batave » ? Comment enfin penser la relation entre cette « période française » (*Franse tijd*) et la Restauration de 1813 qui, malgré la rhétorique réactionnaire de son maître d'œuvre, Gijsbert Karel van Hogendorp, avait conservé un nombre impressionnant de réalisations de l'époque française ainsi qu'une bonne part de son personnel politique²⁷ ?

Bref la révolution française posait directement par sa signification historique propre, et indirectement par ses corollaires néerlandais, de considérables problèmes de positionnement et de périodisation. De proche en proche, elle invitait à un examen

²⁵ Aux Pays-Bas, comme ailleurs en Europe, selon le mot de S. Stuurman, « La France et la Révolution ont dominé la conscience historique et politique du XIX^e siècle », dans R.A. Koole (dir.), *Van Bastille tot Binnenhof. De Franse Revolutie en haar invloed op de Nederlandse politieke partijen*, Houten, 1989, p. 25-48 (citation p. 27). Toutefois P.B.M. Blaas fait entendre une voix dissonante, en estimant que la Révolution française n'est pas le sujet principal du débat historiographique néerlandais aux XIX^e et XX^e siècles, dans son livre *Geschiedenis en nostalgie (op.cit.)*. Il semble en fait possible, en reprenant la perspective de Huizinga lui-même, de conclure que la Révolution française sert bel et bien de *repoussoir* chez la majorité des commentateurs néerlandais de l'époque, la référence *positive* étant le Siècle d'or.

²⁶ « Quoiqu'aux Pays-Bas aussi, l'idée que les révolutions sont un phénomène spécifiquement français était assez courante, la plupart des gens n'avaient pas pour autant oublié que leur propre pays avait connu une révolution ou plutôt deux. » (S. Stuurman, *art.cit.*, p. 26).

²⁷ Sur cette continuité, voir notamment, H. van der Hoeven, *Gijsbert Karel van Hogendorp. Conservatief of liberaal ? Groningue, 1976.*

renouvelé, aussi bien de ce qui l'avait précédée que des développements ultérieurs ; elle impliquait une relecture de l'ensemble de l'histoire nationale jusqu'à l'époque actuelle. A son sujet pouvaient donc se cristalliser, comme en France à la même époque, mais dans une problématique et une terminologie largement propres aux Pays-Bas, la plupart des débats historiographiques mais aussi politiques du XIXe siècle. L'on retrouve ainsi les affrontements connus dans toute l'Europe occidentale entre libéraux et réactionnaires autour de l'objet révolutionnaire. Aux Pays-Bas, les deux grands protagonistes au milieu du XIXe siècle en furent Guillaume Groen van Prinsterer, historien et théoricien de la pensée calviniste anti-révolutionnaire²⁸ (« l'incroyance » étant pour lui la cause fondamentale de la « révolution »), et J.R. Thorbecke, la figure de proue du libéralisme qui sut tirer les leçons de l'échec de son homologue français, François Guizot, en réformant la monarchie néerlandaise en 1848²⁹.

La question est donc de savoir comment est perçue la révolution française compte tenu de la tradition et des enjeux du débat public néerlandais, comment elle est « traduite » dans une problématique *sui generis* ; bref de retracer les voies et les moyens de son appropriation et/ou de son rejet, suivant la démarche même prescrite par Huizinga en matière d'« influence » historique. Il apparaît à cet égard que le jugement des grands auteurs néerlandais du XIXe siècle sur la Révolution et de la « période française » est dans l'ensemble négatif³⁰, sous l'effet de plusieurs considérations : le discrédit lié à l'invasion des armées révolutionnaires en 1795 ; l'attraction concurrente d'une autre référence républicaine, celle des Provinces-Unies, qui présentait le double avantage d'être autochtone et glorieuse ; la précocité du « réveil » protestant et antirévolutionnaire qui a devancé les idéologies favorables à l'idée même de révolution et notamment le socialisme, en raison du long retard industriel du pays³¹ ; enfin, le réformisme

²⁸ Guillaume Groen van Prinsterer, *Ongeloof en Revolutie. Eene reeks van historische voorlezingen*, Leyde, 1847. Pour lui aucune distinction ne doit être faite entre 1789 et 1793, et pas davantage entre Révolution française et révolution batave, toutes deux filles de « l'incroyance ».

²⁹ Thorbecke écrivit juste après la révolution française de février 1848, un portrait pénétrant de Guizot : « Bij het portret van Guizot », dans *Thorbecke en de wording van de Nederlandse natie*, *op.cit.*, p. 351-352 où il observe que « le destin de Guizot est un exemple frappant que le danger que l'on redoute dans le changement se trouve justement dans l'absence de changement ». Les événements français de l'époque seront décisifs dans la révision constitutionnelle réalisée cette même année par Thorbecke et acceptée par le roi Guillaume II, jusque là fort conservateur, mais converti à la nécessité de la réforme par la vague révolutionnaire européenne.

³⁰ Voir la plus récente synthèse sur l'historiographie néerlandaise de la « période française », par W. Velema, *The Dutch, the French and Napoleon : Historiographical Reflections on a Troubled Relationship*, Amsterdam, 2008 (dare.nva.nl/document/126603) : « It is no exaggeration to say that Dutch historians have found it exceedingly difficult to integrate the so-called « French period » [...] into the various grand narratives they have successively written and are still writing about their national past ». W. Velema considère donc que cette réticence vis-à-vis de la période dure encore, malgré un très net regain de l'historiographie néerlandaise à son sujet, notamment à la faveur des bicentennaires de 1789 et 1795. Par exemple : la série de contributions sur les deux révolutions dans *Tijdschrift voor geschiedenis*, 1989, n° 102 ; voir aussi, S.R.E. Klein, *Patriots republikenisme. Politieke cultuur in Nederland (1766-1787)*, Amsterdam, 1995 ; Joost Rosendaal, *Bataven! Nederlandse vluchtelingen in Frankrijk, 1787-1795*, Nimègue, 2003 ; N.C.F. van Sas, *Metamorfose van Nederland* dans *idem, Geschiedenis en nostalgie*, *op.cit.*, p. 277-292. A quoi s'ajoute les nombreux travaux d'Annie Jourdan, historienne française établie aux Pays-Bas : par exemple « La République batave et le 18 Brumaire. La grande illusion », dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1999, n° 318, p. 755-772 ; « Impossible fusion ou impossible réunion ? Napoléon et la République batave » dans *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire. Territoires. Pouvoirs. Identités*. Colloque d'Avignon 9-10 mai 2000, Paris, 2003, p. 99-119.

³¹ Le premier parti politique moderne aux Pays-Bas fut créé en 1878 à l'initiative du protestant orthodoxe Abraham Kuyper, sous le nom de « Parti Anti- Révolutionnaire » (ARP) ; et la révolution qui est ainsi visée

fondamental des courants progressistes et notamment des libéraux, hostiles aux idées abstraites, attachés à la tradition – différemment interprétée naturellement – et pénétrés de pragmatisme. A quoi s'ajoute une considération de portée plus générale : l'opposition fondamentale entre, d'un côté, l'esprit révolutionnaire français, à la fois imprégné de l'optimisme anthropologique des Lumières et héritier de la tradition étatiste de la monarchie et, de l'autre, le pessimisme calviniste sur la nature pécheresse de l'homme, combiné à la tradition anticentralisatrice très puissante aux Pays-Bas. Il faut également faire la part d'une constante dans la perception néerlandaise : l'incompréhension générale pour la politique antireligieuse de la Révolution, qui renvoie à l'absence presque totale d'anticléricalisme dans la culture politique néerlandaise, y compris chez les révolutionnaires bataves³².

Il est évidemment exclu d'entreprendre ici une étude complète de l'historiographie néerlandaise de la Révolution française, encore moins du débat politique à ce sujet, en raison précisément de son ampleur et de ses implications. Il est toutefois possible de remarquer quelques constantes de cette historiographie, y compris chez Huizinga, qui d'ailleurs dirigea la thèse de son étudiant Gerrit Kalff sur le sujet³³. De façon très générale, l'approche de la révolution française est marquée, même chez les libéraux, selon l'expression de Hajo Brugmans, par plus « de résistance que d'appréciation positive³⁴ ». Résistance qui se concentre sur le rejet de l'esprit d'abstraction et du projet d'une rénovation sociale et politique intégrale et explique sans doute la référence fréquente à Burke dans l'historiographie néerlandaise de la Révolution. Inspiration burkienne évidente chez l'historien libéral Fruin pour qui :

[L'histoire nationale] nous montre la voie suivie par nos ancêtres, par notre peuple jusqu'à nos jours et détermine la direction dans laquelle nous nous mouvons encore [...] Qui estime pouvoir se contenter de la connaissance du présent ou des prescriptions de la raison tombe dans le vieil errement qui a coûté si cher aux artisans de la révolution française [...] Tout l'ancien devait être remplacé par du neuf.

Mais autre thème d'accord, l'idée dominante chez les libéraux est que la Révolution n'était pas évitable, étant donné la décadence et les blocages de l'Ancien Régime. Ainsi pour Fruin :

n'est autre que la Révolution française, selon les mots même de Kuiper : « Ce que combat (notre doctrine) elle le nomme en bref la révolution, signifiant par là les systèmes institutionnels et sociaux qui se sont incarnés dans la révolution française; et donc non pas, comme on nous l'impute souvent à tort, toute perturbation introduite par une irruption populaire dans l'ordre réglé des choses » (A. Kuiper, *Ons program*, Amsterdam, 1879, p. 24). D'où les forts slogans imagés, lancés par un homme doué pour les formules polémiques, lors du congrès de son parti, l'année du centenaire de la révolution française : « non pas l'arbre de la liberté, mais la croix! », « contre la Révolution, l'Évangile! » (cité par G.J. Schutte, « Gereformeerden en de Nederlandse revolutie in de achttiende eeuw », *Tijdschrift voor geschiedenis*, 1989, n° 102, p. 496-516).

³² Voir l'analyse de ces obstacles à une appropriation de la révolution par la culture politique néerlandaise au total « peu ouverte aux idées des Lumières et de la Révolution française » chez J.A.A. van Doorn, « Meer weerstand dan waardering. De revolutionaire ideeën en de Nederlandse politieke traditie », dans R.A. Koole, *op.cit.*, p. 156-171.

³³ Gerrit Kalff (Jr.), *De verklaring der Fransche revolutie bij haar voornaamste geschiedschrijvers*, thèse de l'université de Leyde, 1920 (publiée à Haarlem chez l'éditeur de Huizinga, Tjeenk Willink).

³⁴ H. Brugmans, *De waarde van de Fransche Revolutie*, Amsterdam, 1938.

Le temps de la réforme était passé sans qu'on le mette à profit. Le vieux système de gouvernement avait entravé le développement naturel et retenu les changements devenus indispensables³⁵.

A vrai dire, la tradition libérale aux Pays-Bas est en fait double : les progressistes (de Thorbecke³⁶ à Kernkamp en passant par l'historien de Groningue, Tellegen³⁷) insistent sur la générosité des principes et sur la modernisation considérable apportée par la période française aux Pays-Bas ; les conservateurs (de Fruin à Colenbrander³⁸ et à Huizinga lui-même) dénoncent la Terreur, les exactions de l'occupation et le caractère étranger de l'apport français. Si la révolution n'entretient plus pour la génération de 1900 les mêmes passions que pour les précédentes, si elle n'est plus l'événement autour duquel s'organisent directement les principaux courants politiques, une série d'événements contribue à lui redonner des connotations actuelles : aux Pays-Bas comme ailleurs, la révolution russe relance le débat sur le précédent français et contribue à en réactiver les clivages. Kernkamp, comme l'avait fait Mathiez en France, et en se référant d'ailleurs à ce dernier³⁹, se fait directement l'écho de ce rapprochement dans une longue étude sur « L'historiographie récente de la révolution », même s'il tranche par la négative la possibilité de comparer Robespierre et Lénine⁴⁰. En 1938 encore, Brugmans consacra sa leçon d'adieu à « La valeur de la Révolution », où l'écho des luttes politiques contemporaines est également sensible :

Nous savons désormais trop bien qu'une intervention brutale dans l'état des choses légué par l'histoire n'est pas possible et ne peut conduire qu'à une tyrannie sans égale et une misère sans nom. Nous avons aussi conscience que c'est seulement sur le fondement légué par l'histoire que peuvent être construites de nouvelles formes d'Etat et de société⁴¹.

C'est dire que le débat historiographique autour de la révolution garde bel et bien des résonances dans les Pays-Bas de l'entre-deux-guerres.

L'occupation allemande va donner à la question une tournure encore plus dramatique et des implications plus immédiates. Première invasion étrangère depuis celle des armées révolutionnaires, quelque cent cinquante ans auparavant, elle invite irrésistiblement au parallèle entre les patriotes bataves, amis des Français, et les collaborateurs de l'occupant nazi. Le parti national-socialiste néerlandais, le *NSB* tente, de fait, de se prévaloir du précédent batave pour établir un parallèle entre leur leader Anton Mussert et le grand pensionnaire Schimmelpenninck qui avait dirigé le pays en 1805-1806 et était passé à la

³⁵ R. Fruin, *Verspreide geschriften*, *op.cit.*, IX, p. 363.

³⁶ J.R. Thorbecke, « Over het hedendaagsche staatsburgerschap » et « Karel Hendrik Ver Huell et Rutger Jan Schimmelpenninck » repris dans *Thorbecke en de wording van de Nederlandse natie*, *op.cit.*, p. 266-278 et 317-350. Thorbecke va jusqu'à écrire que notre annexion à la France ne doit nullement être considérée comme un acte de violence napoléonienne [...] Elle nous a fait participer à un système de législation qui, par-delà bien des obstacles, nous a placés sur la voie du développement général de notre époque [...] » (*op.cit.*, p. 334).

³⁷ B.H.D. Tellegen, *Duitschland en Nederland*, Groningue, 1870 et *De wedergeboorte van Nederland*, Groningue, 1884.

³⁸ H.T. Colenbrander, *De patriottentijd*, Leiden, 1897.

³⁹ Kernkamp se réfère notamment à l'article de Mathiez sur Robespierre dans les *Annales historiques de la révolution française*, n° 4.

⁴⁰ G.W. Kernkamp, *De jongste geschiedschrijving der Fransche revolutie*, Utrecht, 1929.

⁴¹ H. Brugmans, *De waarde van de Fransche Revolutie*, Amsterdam, 1938.

postérité comme l'un des grands hommes de l'histoire nationale. Contre une telle prétention et un tel détournement d'héritage mémoriel, Pieter Geyl va se dresser dans deux conférences données au camp de Sint-Michielgestel où il se trouvait également interné. Il s'y emploie, avec son ardeur polémique coutumière, à écarter radicalement toute analogie entre la « période française » d'autrefois et la « période allemande » contemporaine. Son argument de départ repose, en totale opposition aux thèses de Colenbrander, sur le caractère « authentiquement néerlandais » du mouvement patriote qui a précédé et la Révolution et l'invasion françaises. Quant au rôle de l'occupation française, Geyl, comme Tellegen avant lui, en dresse un bilan globalement positif pour avoir secoué l'inertie du pays. Allant très loin contre la version orangiste et libérale dominante, il va jusqu'à affirmer que la « majorité de l'opinion néerlandaise accepta en 1810 l'annexion ⁴². »

Dans ce débat Huizinga n'a joué qu'un rôle mineur. Il n'était en aucune manière un spécialiste de cette période de l'histoire néerlandaise, qui baignait, disait-il avec une excessive modestie, dans « la brume de son ignorance. » (VW, II, 528). Mais sa position institutionnelle le conduisit à plusieurs reprises à se pencher sur la question dès les années 1913 et 1914, en raison du centenaire de la Restauration et du tricentenaire de l'université de Groningue. Or dans sa conférence sur « La signification de 1813 pour la culture néerlandaise »⁴³, il se distingue nettement de la tradition orangiste dominante, en refusant de « choisir » entre 1795 et 1813. S'il n'éprouve aucune sympathie pour le Batave de 1795 qui, dit-il en reprenant le mot de Colenbrander, lui semble « une marionnette », il ne voit dans l'homme de la Restauration qu'« une ombre chinoise » (VW, II, 529). Son article est une suite de remarques sceptiques sur toute cette période, dont la plus claire leçon est qu'il n'y a pas là matière à dresser un lieu de mémoire national. A cette commémoration manque selon lui le « vrai ton jubilatoire ». La raison profonde en est que les Néerlandais étaient engagés depuis longtemps sur ce chemin de la francisation :

A partir de la fin du XVIIe siècle ce trésor [de l'authenticité néerlandaise] s'est perdu [...] Deux influences en sont responsables, toutes deux d'origine française : l'idéal de la vie de cour et de société, l'essor de l'intellectualisme et du moralisme [...] avec lesquels manquait toute parenté naturelle ; l'apparence de l'idéal culturel français ne cessa [...] guère de se manifester, comme si l'on faisait tout pour se dénationaliser, tout pour éviter méticuleusement l'expression naturelle du plus authentique sentiment national. (VW, II, 532)

De sorte que 1813 n'a pas été une vraie rupture, ni sur le plan politique, ni sur le plan culturel :

On pouvait crier aussi fort qu'on voulait sa haine de Napoléon et du peuple français, on ne pouvait immédiatement remonter la pente catastrophique que nous suivions pour devenir une espèce de Français spirituellement très appauvrie. (VW, II, 535)

⁴² P. Geyl, « Patriotten en NSBer's », dans *idem, Studies en strijdschriften*, Amsterdam, 1958, p. 393-429.

⁴³ « De beteekenis van 1813 voor Nederland's geestelijke beschaving », VW, II, 528-542. Voir pour l'analyse d'ensemble de cet article, ci-dessus, chapitre 3.4.

Huizinga constate donc, comme ses prédécesseurs, la continuité entre la période française et la Restauration mais il semble la déplorer. Il pousse le paradoxe jusqu'à regretter l'absence d'une réaction résolue en 1813, comme l'avait souhaité Van Hogendorp, qui aurait relancé le combat politique, au lieu d'aboutir à l'atonie des années suivantes, où « la nation fatiguée se mit à dormir à l'ombre de l'oranger » (VW, II, 537). L'unanimisme orangiste a en fait appauvri la culture politique de la nation. Il faudra attendre la rupture avec la Belgique et l'arrivée d'une nouvelle génération d'intellectuels libéraux pour entendre « un autre son, un vrai son de la patrie » avec la réactivation du vieux clivage entre partisans des Etats et partisans du prince. Réveil du « thème » (*thema*) central de la grande partition de l'histoire nationale, salué par Huizinga dans l'une de ses métaphores musicales qu'il affectionnait tant, comme « joyeux, vieil-hollandais, plein d'espérance » (VW, II, 542). Mais retour qui exigerait, on le sait, l'écriture d'une histoire sachant marier ces deux traditions. Nous retrouvons ici l'insatisfaction fondamentale de Huizinga à l'égard d'une histoire nationale qui n'a pas encore donné en 1913 le grand récit unitaire de la nation dont le pays a besoin⁴⁴.

Cette distance, marquée autant par rapport à 1795 qu'à 1813 au nom de l'authenticité néerlandaise, ne peut que rejaillir sur l'analyse de la révolution française elle-même. Comme ses contemporains⁴⁵, Huizinga est très intéressé par l'historiographie de la révolution, à laquelle il consacre une longue introduction lors de son cours de Leyde : et son tableau, très complet, passe soigneusement en revue, en s'appuyant largement sur les travaux d'Aulard⁴⁶, les visions successives depuis Rabaut Saint-Etienne jusqu'à Sagnac et Mathiez en passant par Thiers, Taine, Tocqueville et Jaurès. La qualité de synthèse et l'effort d'objectivité de ces deux derniers leur valent des jugements très positifs et même l'affirmation d'une « parenté » : Tocqueville « quoique religieux pourtant pas contre-révolutionnaire. Très objectif et impersonnel ». Quant à Jaurès :

[il] raconte l'histoire à son parti, a la prochaine révolution toujours en perspective mais est très peu dogmatique. Donne la préhistoire économique en grandes lignes [...] se base toujours sur du matériau de première main. Pourtant inégal : citation extensive des sources, parfois un peu raisonneur rhétorique moralisant, mais avec éclat et puissance. Cf. Michelet. (AH, 29 I, p. 35)

Hommage à Michelet, qui ne doit rien au hasard : le grand ouvrage consacré par ce dernier à la Révolution avait été en effet l'une des lectures décisives de Huizinga⁴⁷, non seulement pour sa propre vision de la période, mais aussi pour sa conception de l'histoire en général. Dès sa leçon inaugurale à Groningue en 1905, il rappelle en effet une « anecdote » lue dans Michelet. Interrogé longtemps après les faits sur la condamnation de Robespierre, le vieux Merlin de Thionville s'était exclamé : « Robespierre !

⁴⁴ Voir ci-dessus, chapitre 3.4.

⁴⁵ Au petit essai de Kernkamp prononcé sous forme de conférence sur « L'historiographie récente de la révolution », il faut notamment ajouter de Brugmans, « Oude en nieuwe historie der Fransche Revolutie », *Handelingen van het 14de Nederlandsche Philologencongres*, Groningue, 1931.

⁴⁶ F.A. Aulard, *Etudes et leçons sur la Révolution française*, Paris, 1910. Cet ouvrage constitue la principale source de Huizinga dans son cours sur l'historiographie de la Révolution (AH, 29 I, *passim*.)

⁴⁷ AH, 45, 2.20, contenant 3 pages de notes sur la *Révolution* de Michelet.

Robespierre ! Ah si vous aviez vu *ses yeux verts*⁴⁸, vous l'auriez condamné comme moi ! ». Huizinga voit dans cette anecdote un rappel capital du caractère passionnel des motivations des acteurs historiques : « N'oubliez pas la passion » (VW, VII, 17). Tout comme Michelet, et en partie grâce à sa lecture, Huizinga est sensible à ce que l'on pourrait appeler la *productivité imaginaire* de la Révolution, qu'il exprime en des termes bien proches de la conception micheletienne de l'histoire :

En comparaison avec la révolution russe de 1917 et l'allemande de 1918 il est frappant de voir comment la révolution française prend une forme épique presque immédiatement [...] Elle s'inscrit tout de suite dans la conscience comme une série de tableaux dramatiques emplis de pathos et de tension, de belles phrases, de gestes et d'images, pleins de figures tranchées et de tragique. (AH, 29 I, p.1)⁴⁹

« Symboles », « forme épique », « tableaux », « drame », « pathos », « tragique », autant de notions centrales dans la conception de l'histoire de Huizinga comme de Michelet : en particulier la force de l'élément visuel (« les yeux verts de Robespierre ») et la nature dramatique du récit (ainsi de la scène avec Merlin de Thionville, brusquement sorti de sa torpeur de vieillard et ramené au temps de la Terreur comme dans un cauchemar éveillé). D'autre part, la révolution est pour lui l'illustration même de l'importance des représentations en histoire et en particulier de ces « idéaux historiques de l'existence », dont il fait le sujet de sa leçon inaugurale à Leyde en 1915⁵⁰. Par cette expression Huizinga entend les idéaux collectifs d'une époque inspirés par la reprise et la réinterprétation de thèmes ou de périodes du passé ; ainsi de l'exaltation de l'Antiquité par la Renaissance ou de l'idéal chevaleresque à travers les multiples formes de l'honneur masculin⁵¹. Dans le cas présent, le thème en question est celui du salut légué par la tradition chrétienne, mais d'un salut désormais laïcisé dans une sorte d'eschatologie politique :

La Révolution conçue comme le plus grand fait de salut, contient aussi, à côté de l'idée du salut proche, celle de la vengeance et du règlement de comptes (*wraak en afrekening*)» (AH, 29 I, p. 9).

Ce caractère de religion séculière de l'esprit révolutionnaire est l'un des thèmes constants de Huizinga. De même celui de l'abstraction et du rationalisme, paradoxalement accompagnés de sentimentalisme voire de sensiblerie, qui animent les révolutionnaires, est central dans son introduction historiographique, où les thèses de Taine dans les *Origines de la France contemporaine* sont longuement analysées⁵². Très inspiré aussi par Tocqueville, et notamment par son analyse du rôle politique des « gens de lettres » en France, Huizinga reprend le thème de l'eschatologie révolutionnaire dans son cours sur la

⁴⁸ C'est Huizinga qui souligne.

⁴⁹ Voir aussi la même idée et la même comparaison avec les révolutions russe et allemande, VW, VII, 197-198.

⁵⁰ *Over historische levensidealen*, Haarlem, 1915 (VW, IV, 411-432).

⁵¹ Voir ci-dessous Conclusion : « la théorie des formes ».

⁵² AH, 29 I, p. 6-10.

révolution de 1848 (dont les *Souvenirs* de Tocqueville constituent l'une des sources majeures⁵³) :

[1848] manque totalement du caractère clair et bien établi de 1789 dans la représentation. Pourtant tous ces mouvements [proviennent] fortement d'un seul et même esprit. (AH, 80 I, p. 1)
[Cette révolution présente] déjà, comme aujourd'hui, ce caractère eschatologique: le règlement de comptes final, la venue prédestinée du salut. (*ibid.*, p. 8)

Perspective moralement et politiquement inacceptable pour un libéral de plus en plus conservateur et fortement imprégné de spiritualité chrétienne : l'allusion au contexte d' « aujourd'hui », c'est-à-dire des années 1930, souligne les interférences avec la révolution soviétique. Conservatisme qui va jusqu'à la reprise du jugement des hommes de la Terreur formulé par un grand nom de la pensée réactionnaire, Joseph de Maistre : « Plus on examine les personnages en apparence les plus actifs de la révolution, plus on trouve en eux quelque chose de passif et de mécanique. » (VW, II, 295)

Enfin, dans *A l'aube de la paix*, la révolution fait, comme Louis XIV et Napoléon, l'objet d'une charge brillante dans le cadre du procès contre le militarisme et l'expansionnisme :

La Révolution Française débute comme le dessein sincère et l'espoir résolu de rendre l'humanité heureuse. Pourtant, il apparaît vite que les lubies de Jean-Jacques ne vont pas être réalisées sur le champ, et la France révolutionnaire se trouve engagée, avant d'en avoir pris conscience, dans une des guerres des plus banales et vieux jeu [...] Alors s'accomplit le prodige : la France d'humanité et de fraternité, la France des Sans-Culottes se révèle brusquement comme un nouveau militarisme hargneux qui, au nom de la triade idéale de liberté, égalité, fraternité, dégénère en un nationalisme incendiaire. Avec sa masse populaire instruite à la hâte, elle court écraser la moitié de l'Europe⁵⁴.

Est-il possible, dans l'appréciation globale de la Révolution chez Huizinga, de relever la même distorsion entre les conclusions – scientifiques – qui ressortent de ses cours et celles – à finalité identitaire et éthique – qui ponctuent ses publications ? Sa remarque positive sur Jaurès donne à penser que son enseignement, là encore, a été marqué par une neutralité du propos plus grande que ses publications destinées au « grand public cultivé ». Son cours d'introduction et les nombreuses notes que l'on trouve dans ses archives montrent une attention portée à l'ensemble des aspects de la Révolution, y compris sur le plan social et économique (où Jaurès, précisément, est, avec Tocqueville, la référence principale⁵⁵). Surtout, malgré son évidente fascination pour Taine, il n'en marque pas moins pour autant clairement ses distances par rapport à ses thèses : il renvoie sa vision noire de la Révolution à son caractère « misanthrope et pessimiste » et conclut ainsi :

Ce ne n'est pas [l'œuvre de Taine] une vraie histoire de la révolution. Avec un tel procédé, toute crise historique devient un cas pathologique [...] L'objectivité manque. Et le diagnostic était-il juste ?

⁵³ AH, 80 I, p. 1-35.

⁵⁴ *A l'aube de la paix*, p. 74.

⁵⁵ Voir chapitres « féodalité », « privilèges », « bourgeoisie & volk », AH, 29 I.

Cherchant, plus avant dans son cours, à définir (mots-clefs de son vocabulaire) le « diapason » (*stemming*) et « l'esprit » (*geest*) de la Révolution, il renouvelle sa critique contre Taine (« un psychiatre sans bienveillance ») et lui oppose les points de vue de Tocqueville et de Jaurès⁵⁶. Au total, il ressort de son cours une vision équilibrée où l'idée de l'inévitabilité historique de la Révolution de 1789 s'impose⁵⁷.

Quoiqu'il en soit, si dans l'ensemble de son œuvre la condamnation politique et éthique de la Révolution l'emporte, son admiration pour la grandeur *historique* et *esthétique* des événements révolutionnaires reste intacte. Ambivalence qui tend à se substituer chez lui à la lecture traditionnelle des autres historiens libéraux néerlandais dont les débats se concentraient sur la question du « clivage » entre 1789 et 1793 et sur l'appréciation de la « période française ». Certes, on ne retrouve pas la même ambivalence chez le grand inspirateur de Huizinga, Michelet, pour qui la Révolution est l'heureux couronnement – ou pour mieux dire l'épiphanie – de l'histoire de France, de son « Peuple-Christ » se révélant enfin pleinement à lui-même. Dimension eschatologique omniprésente chez Michelet, qui incarne au plus haut point cette laïcisation du salut, relevée et condamnée par Huizinga dans l'idéologie révolutionnaire elle-même, grosse des errements contemporains de l'entre-deux guerres.

Mais il est une autre période où la parenté de ces deux historiens va pouvoir jouer à plein, parce que cette période ne représente *justement pas* un enjeu national pour Huizinga, et parce qu'elle incarne au plus haut point les valeurs qui lui sont chères : le Moyen Âge. En témoigne précisément l'opposition explicite qu'il dresse, à l'occasion de son portrait d'Abélard, entre « deux France » : celle de Louis XIV et celle de l'époque médiévale :

Le pays qui a plus apporté que tout autre à la création et à la formation de la culture de cette époque, c'est la France. La France imprime sa marque sur la civilisation médiévale. La prépondérance française du XIIe siècle est en vérité un spectacle bien plus glorieux et d'ailleurs plus substantiel que celle du « grand siècle ». Mais la trompette des louanges ne sonnait pas alors si fort. (VW, IV, 106)

⁵⁶ AH, 29 I, p. 31-35.

⁵⁷ De façon analogue dans son cours sur la révolution de 1848, la perspective scientifique l'emporte sur l'approche éthique. Si Huizinga l'ouvre par une sévère critique de la vision marxiste de l'histoire, il n'en fait pas moins appel à Marx et lui rend hommage lorsqu'il aborde les aspects socio-économiques de la période. Et il n'hésite pas à qualifier lui-même la Monarchie de Juillet de « pur régime de classe » (*zuivere klasseregering*) (AH, 80 I, p. 5).

4.4. « La France aimée et honorée » : le Moyen Âge, Jeanne d'Arc et Michelet

L'admiration de Huizinga pour l'histoire médiévale française, ou plus exactement l'idée que c'est *en France* que la civilisation du Moyen Âge a atteint sa plus typique et plus belle expression, est de fait une constante dans toute son œuvre. Aussi bien sous-tend-elle la primauté écrasante des faits et des sources françaises dans *L'Automne*. Mais l'idée est déjà présente dans son discours inaugural de Leyde où elle revêt une forte dimension éthique, notamment à travers l'idéal chevaleresque dont Huizinga rappelle toujours l'origine française. C'est en effet dans la France du Sud-ouest que la chevalerie a atteint sa perfection et c'est un idéal de portée humaine universelle :

En tant que forme d'existence enfin l'idéal chevaleresque eut une influence exceptionnellement forte et durable. Toutes les plus hautes formes de la vie bourgeoise des temps modernes reposent en fait sur l'adoption de formes de vie noble [...] héros du tiers Etat [...] gentleman moderne. (VW, IV, 422-423)

Il s'agit bel et bien d'un idéal « altruiste » à forte composante de « sacrifice personnel ». L'on y retrouve la conviction stoïcienne de Huizinga, car « la bravoure même est la forme primitive de l'ascèse » (VW, IV, 421). L'on sait que les références de Huizinga aux valeurs chevaleresques, telles que « l'ordre » et la « loyauté » (*orde en trouw*), sont innombrables dans son œuvre et déborde largement ses écrits historiques : on les retrouve jusque dans sa correspondance privée⁵⁸. L'on tient dans la chevalerie médiévale son véritable « idéal du moi » ou, pour utiliser son vocabulaire, l'un de ces « idéaux historiques de l'existence » dans lequel il se retrouve personnellement. Ainsi conclut-il pour son auditoire français sa conférence sur « La valeur politique et militaire des idées de chevalerie à la fin du Moyen Âge » :

Il me semble que c'est là le point de vue duquel il faut envisager l'importance de la chevalerie dans l'histoire de la civilisation. L'orgueil assumant les traits d'une haute valeur éthique, la fierté du chevalier préparant la voie à la clémence et au droit. (VW, III, 528)

Intérêt *historique*, admiration *esthétique* et inspiration *éthique* se combinent ainsi pour expliquer le statut unique de ce Moyen Âge français qui aura droit à un ultime hommage dans *A l'aube de la paix*, où Huizinga rassemblera tout ce que la culture européenne doit à la France médiévale :

Cependant un esprit français se forme déjà, plus fécond que tout autre pour la culture médiévale. De cet esprit était sortie jadis la féodalité, point du tout comme l'indice d'un processus de décadence, mais au contraire comme celui d'une organisation neuve, serrée, durable, aussi utile sur le plan social que sur le plan économique et politique. Le sol français voit naître la chevalerie, partir la croisade ; la noblesse de France peuple les territoires conquis de Terre Sainte. L'esprit français crée à la fois le nouveau mode épique et la nouvelle lyrique. De même que le mouvement clunisien était né en France au Xe siècle, de même en France, au XIIe siècle, naissent les deux ordres nouveaux des Cisterciens et des Prémontrés. Enfin, l'esprit français, sinon à titre exclusif,

⁵⁸ Voir ci-dessus, Introduction et la référence au titre du livre de W. Otterspeer, *Orde en trouw*, *op.cit.*

du moins à titre essentiel, fait éclore les plus nobles fleurs du Moyen Âge, l'art roman et l'art gothique⁵⁹.

Tous ces trésors sont évidemment à retrouver dans l'épopée de Jeanne d'Arc, qui est l'incarnation suprême de cet esprit de chevalerie et chez qui, fait décisif, se lient idéal chevaleresque et sentiment patriotique. A partir d'une citation du *Jouvencel* de Jean de Bueil, compagnon d'armes de la Pucelle, Huizinga commente :

Voilà le sentiment de la chevalerie qui se transforme en patriotisme. Tous les meilleurs éléments de celui-ci : l'esprit de sacrifice, le besoin de justice et de protection envers les opprimés, ont germé dans le sol de la chevalerie. C'est dans le pays classique de la chevalerie qu'on entend pour la première fois les accents émouvants d'un amour de la patrie, empreint du sentiment de justice. (VW, III, 528)

C'est bien cette combinaison du patriotisme et de la justice qui donne à Jeanne une position sans équivalent, aussi bien en France qu'à l'étranger, et qui contraste précisément avec d'autres figures : et Huizinga de faire jouer à plein l'opposition entre cette figure et les « fausses gloires » de l'histoire de France qu'il a, on l'a vu, délogées de leur piédestal :

Quelle que soit la gloire qui émane de ses rois et de son grand empereur, le peuple français sous la République ne peut honorer le Roi-soleil, ni même Napoléon, comme le symbole de la patrie aimée avec tant de tendre passion. Et « les principes de 1789 » sont trop abstraits pour cette fonction. C'est pourquoi pour les Français, et de façon de plus en plus exclusive, une figure historique a concentré sur elle la valeur de symbole national, mais un symbole si beau qu'aucun autre peuple n'en a de pareil : Jeanne d'Arc. (VW, IV, 428-429)

Là encore, il n'est pas le seul à s'intéresser à la grande héroïne de l'histoire de France : le début du XXe siècle voit partout en Europe un renouveau des études johanniennes, lié à la béatification (1909) et à la canonisation (1920) de l'héroïne française ; les Pays-Bas n'échappent pas à cette mode et Jeanne est l'objet de l'attention des grands historiens, aussi bien de Bussemaker⁶⁰ que de Brugmans⁶¹. Mais Huizinga a une approche différente de ses collègues : si Jeanne remplit bel et bien selon lui la fonction de symbole national pour les Français *d'aujourd'hui*, cela ne préjuge en rien des conceptions et des sentiments de Jeanne à *son époque*, qui ne saurait, sous peine d'anachronisme, être qualifiés de « nationaux » au sens moderne du mot. Il s'en explique très clairement en 1925 à propos de la nouvelle pièce de George Bernard Shaw, *Saint Joan* : il taxe de fait Shaw d'« anachronisme » pour avoir vu dans la pucelle une préfiguration aussi bien du protestantisme que du nationalisme. Certes, Huizinga voit en Jeanne comme « les auteurs français » une héroïne patriotique, un patriotisme qui selon lui « devient conscient pendant et à cause de la longue guerre contre l'Angleterre » ; mais un patriotisme encore

⁵⁹ *A l'aube de la paix*, p. 38.

⁶⁰ C.H.Th. Bussemaker, « Jeanne d'Arc », *Onze Eeuw*, 11, 1911, n° 4, p. 43-71 et 177-201. Il s'agit d'une publication posthume. H. Brugmans: « Jeanne d'Arc in historie en litteratuur », (conférence du 15 février 1911), *Archives du Musée Teyler*, 3, 1911, n° 1, p. 106-123 (suivi d'une traduction française) ; *Het beeld der Maagd*, (conférence du 8 janvier 1927), Amsterdam, 1927.

primitif, sans véritable connotation ni portée politique, contrairement à ce que pense Shaw :

Jeanne d'Arc apporta un nouvel élan patriotique mais non une nouvelle conception de l'Etat. Son amour de la patrie est comme sa foi primitif, plutôt pré-féodal que moderne. Pour elle et pas seulement pour elle, la cause de la France est « la querelle du roi de France ». Ils sont du parti du roi, ses affidés ; il est leur seigneur et la France est son héritage, qu'un intrigant lui dispute contre le bon droit. Ce sont toutes des notions primitives qui composent le patriotisme de Jeanne d'Arc. (VW, III, 561)⁶²

Cependant elle revêt, même si elle (ou parce qu'elle ?) n'a pas d'équivalent ailleurs, un caractère universel car tout peuple peut se reconnaître en elle. Nul doute que la fascination néerlandaise pour Jeanne d'Arc repose sur l'idée d'un parallélisme entre les Pays-Bas contemporains et l'héroïne française du XVe siècle, permettant ainsi son *appropriation* : menace de trop puissants voisins, faiblesse des ressources nationales mais héroïsme de la volonté (capable de réaliser des miracles !), patriotisme purement défensif et incarnation des grandes valeurs éthiques. La symbolique nationale facilite elle-même l'assimilation : les Pays-Bas n'ont-ils pas pour allégorie nationale la « vierge néerlandaise » (de *Nederlandse Maagd*) ? On comprend que la tentation soit grande d'aller plus loin et de procéder pour de bon à la « néerlandisation » de Jeanne. C'est là encore C. van Vollenhoven qui, le premier était allé jusqu'au bout de l'identification : pour définir le rôle des Pays-Bas dans le concert international, il parle en effet, dans un registre très religieux, de leur « vocation » (*roeping*). Et, à ceux qui doutent de cette vocation, il répond :

Nous connaissons dans l'histoire du Moyen Âge un pays, un pays de gloire, où l'autorité centrale était à ce point diminuée que l'on appelait avec mépris le roi comme [s'il était] le roi d'une seule ville, « le roi de Bourges » ; un pays qui n'avait pas de devoir plus clairement indiqué que de rétablir l'autorité supérieure de la bannière d'azur aux lys d'or mais où rien ne se passait, parce que tous les hommes d'Etat, conseillers, savants, chefs militaires du roi Charles VII étaient apathiques, sceptiques et sans foi dans la grande mission et le grand avenir. Le cercle de l'étranger, puissant et influent, ses diplomates, ses juristes peuvent bien de nos jours sourire avec apathie et incrédulité sur le but royal et pur d'une justice mondiale appuyée sur une force militaire mondiale : *que les Pays-Bas osent donc être Jeanne d'Arc*⁶³!

Il reviendra au grand ami de Van Vollenhoven, Huizinga lui-même, d'explicitier et de développer cette parenté spirituelle. La figure de Jeanne d'Arc est chez lui à vrai dire surdéterminée et il ne l'aborde qu'avec une sorte de respect religieux. S'il n'évoque pas

⁶² On constate que Huizinga reste ici dans la droite ligne de la thèse centrale de *L'Automne du Moyen Âge*, où le XVe siècle est présenté comme intégralement médiéval et non comme l'annonce des temps modernes. Sur ce sujet de la périodisation et de la transition historiques chez Huizinga, voir ci-dessous chapitre 7.3 et Conclusion. On mesure en tout cas ici – comme sur tant d'autres sujets – la position plus originale et plus élaborée de Huizinga par rapport à Brugmans et à la plupart de ses collègues.

⁶³ C. van Vollenhoven, *De eendracht van het land*, p. 28. C'est nous qui soulignons. La force de la référence est telle qu'E.H. Kossmann l'emploie à nouveau dans son essai sur la nationalité néerlandaise, *Een tuchteloos probleem*. Elle dit bien à quel point la conception missionnaire néerlandaise est une composante du nationalisme néerlandais, présenté comme pays guide *Gidsland* dans un sens au départ inspiré par le calvinisme puis sécularisé à travers la défense des valeurs morales (voir ci-dessus chapitre 3.1).

la figure de Jeanne dans *L'Automne*, c'est justement, comme il s'en expliquera dans son article sur la pièce de George Bernard Shaw, en raison de la force exceptionnelle de cette histoire dont l'évocation « aurait totalement déséquilibré » son ouvrage. Il s'en est donc abstenu, dit-il, par un « sentiment d'harmonie couplé à une grande pudeur » (VW, III, 528). Mais, outre cet article, il lui consacre une correspondance capitale avec son ami André Jolles, les deux textes datant de la même année 1925. Que représente donc Jeanne d'Arc ? De hautes valeurs et une attitude noble d'abord : un combat pour la justice, un patriotisme défensif reposant sur l'amour de sa terre et de son prince, une piété sincère et personnelle, une simplicité d'attitude et de discours, et un véritable héroïsme qui est celui de la volonté et non de la force. Or ces valeurs et ces comportements sont les éléments de la vraie civilisation pour Huizinga, dont on retrouve une autre incarnation historique... dans les Provinces-Unies du XVIIe siècle. Il emploie en effet un vocabulaire bien proche dans son étude sur Jeanne d'Arc et dans sa description du siècle d'or :

Jeanne d'Arc :

C'est à partir de cette combinaison miraculeuse de force et de joie avec une émotion prompte aux larmes et une inclination au silence que l'on approche peut-être le mieux sa personnalité intérieure. [...] L'alliance de bon sens et de naturel direct avec un enthousiasme héroïque donne à son être cette couleur tout à fait unique qui parle immédiatement à tous. Elle voit tout sous son aspect vrai, libre de toute convention imposée. (VW, III, 541-542)

Les Néerlandais du XVIIe siècle :

[...] le sens de la réalité, qui [...] reconnaît et apprécie les choses en tant que telles et chacune pour elle-même. (VW, II, 465) [...] l'énergie, la volonté d'agir, le sens du droit et de la raison, la charité, la piété et la confiance en Dieu. (VW, II, 507)

Et, à l'instar de Jeanne, les Néerlandais ne sont-ils pas « plus portés au silence qu'à la parole »? (AH, 122 II, 1.22)⁶⁴

Mais la vie de Jeanne d'Arc, c'est également le récit historique par excellence. Sa réalité indiscutable interdit de la considérer comme une légende : sa force et sa forme intrinsèques rendent inopportun et insatisfaisant tout essai de transformation littéraire. Avec Jeanne d'Arc, nous tenons l'histoire à son plus grand degré de clarté et de puissance, celle où elle prend l'allure d'une tragédie – thème au demeurant qui n'est pas original et que l'on retrouve chez Brugmans⁶⁵ – mais d'une tragédie réellement advenue,

⁶⁴ W. Otterspeer dresse également le parallèle entre la figure de Jeanne d'Arc et les Pays-Bas et mentionne le précédent de C. van Vollenhoven ; il considère que la discrétion observée par Huizinga dans *L'Automne du Moyen Âge*, aussi bien sur Jeanne d'Arc que sur les Pays-Bas, est due à la relation très intense et personnelle entre l'historien et les deux sujets (W. Otterspeer, *op.cit.*, p. 238-239). L'on peut également penser qu'une raison de la faible attention de Huizinga dans *L'Automne* à la culture néerlandaise de l'époque est due à sa conviction – du moins à l'époque de *L'Automne* – qu'une culture néerlandaise spécifique n'apparaît pas encore au XVIe siècle (voir ci-dessus, chapitre 3.3).

⁶⁵ Brugmans avait déjà souligné la tragédie parfaite que constituait l'histoire de Jeanne : « Et quelle matière pour une tragédie [...] la matière est extraordinairement séduisante et attractive, je dirai presque facile aussi ; une invention propre n'est presque pas nécessaire, la matière se trouve à portée de main dans les détails. Et pourtant aucun poète n'a pu faire de la pucelle d'Orléans, telle qu'elle a vraiment été, l'héroïne d'un drame ou

« où la plus haute émotion du tragique, la compassion et la catharsis sont liées au récit historique comme tel » (VW, III, 539). Jeanne d'Arc, le Moyen Âge français, mais aussi, sur le plan esthétique, la Révolution française, autant d'épisodes qui représentent l'histoire à son meilleur selon Huizinga. Et où le nom de Michelet lui vient, ici encore, immédiatement à l'esprit : « Quelles sont les grandes pages que l'on lit sur Jeanne d'Arc et sur sa vie ? Michelet avant tout. » (VW, III, 539). N'est-ce pas d'ailleurs à Michelet qu'il emprunte l'idée du « bon sens » comme premier trait de caractère de la Pucelle⁶⁶ ? L'inspiration directe est ici évidente :

Michelet :

J'ai dans ce grand récit pratiqué et montré une chose nouvelle, dont les jeunes pourront profiter : c'est que *la méthode historique* est souvent l'opposé de *l'art proprement littéraire* [...] En admirant, aimant cette personnalité sublime, j'ai montré à quel point elle était naturelle⁶⁷.
Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire? Mais il faut se garder bien d'en faire une légende [...] Que l'esprit romanesque y touche s'il ose ; la poésie ne le fera jamais. Eh! Que saurait-elle ajouter⁶⁸ ?

Huizinga :

On a remarqué depuis longtemps que l'élaboration littéraire de Jeanne d'Arc, à laquelle d'innombrables auteurs se sont risqués, n'a en fait jamais réussi. L'œuvre d'art qui représente cette figure pour tous les siècles suivants n'existe pas [...] Laissons Clio, pour une fois au cours des siècles, passer avant Melpomène. (VW, III, 538)

On constate, chez l'un et chez l'autre, la même insistance sur la Justice, la même définition de l'héroïsme, la même affirmation de l'appartenance exclusive de Jeanne d'Arc à l'histoire et non à la légende ou à la littérature.

Au delà même de Jeanne d'Arc, les parallèles entre les deux hommes sont des plus frappants : on y retrouve la même relation intime et charnelle à l'histoire et en particulier à l'histoire nationale, où est en jeu, dans une expérience quasi-mystique, toute la personnalité de l'historien.

Huizinga : « Je suis trop plongé dedans, dans l'histoire. Ce n'est pas une science pour moi. C'est la vie même » (AH, 122 II, 1.7).

Michelet : « Ma vie fut en ce livre, elle a passé en lui. Il a été mon seul événement⁶⁹ ». L'un et l'autre partagent les mêmes valeurs sacrées : patriotisme, justice, simplicité et les

d'une épopée » (« Jeanne d'Arc in historie... », *art.cit.*, p. 116-117). Revenant en 1927 sur la question, il fait le même diagnostic et ajoute « la Jeanne tragique est bien plus à trouver dans l'histoire que dans la littérature » (*Het beeld der Maagd, art.cit.*, p. 4). Il est toutefois possible que cette dernière remarque lui ait été inspirée par le texte de Huizinga antérieur de deux ans, tant les termes en sont proches. A moins que l'un et l'autre ne reprennent la même idée déjà présente chez Michelet.

⁶⁶ Michelet, *Le Moyen Âge. Histoire de France*, nouvelle édition, Paris, 1981, p. 740.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 28

⁶⁸ *Ibid.*, p. 790-791.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 18.

mêmes rejets : l'adoration de la force, l'arrogance des puissants et les abus de la raison d'Etat. Le parallèle va jusqu'à de frappantes ressemblances dans leurs vies et œuvres respectives, à commencer par leur pratique commune l'autobiographie intellectuelle : tous deux nous ont laissé leur témoignage sur leur parcours d'historien⁷⁰. Et dans ce parcours, des événements majeurs, identiques ou très proches : la perte très précoce de la mère ; la « scène primitive » qui va déclencher leur relation intime avec le passé et leur vocation d'historien, avec la visite au Musée des monuments français pour Michelet en 1798 et la parade costumée des étudiants de Groningue pour Huizinga en 1879 : ils sont alors tous les deux dans leur septième année. Enfin, bien plus tard, et à soixante-dix ans de distance, les deux hommes sont en train d'étudier le XV^e siècle lorsque ils sont tous deux frappés par la mort de leur épouse. Michelet dressera dès lors un tableau funèbre de la fin du Moyen Âge : « Je me plongeai avec un plaisir sombre dans la mort de la France au XV^eme siècle⁷¹. » Et Huizinga de confier, pour sa part, avoir dans *L'Automne*, dédié à sa défunte femme⁷², « trop laissé planer l'ombre de la mort sur l'ouvrage ». Davantage, dans le titre du livre lui-même, comme dans l'expression de Huizinga dans l'avant-propos sur « un arbre aux fruits trop mûrs » (VW, III, 3), ne peut-on pas voir l'écho direct d'une phrase de Michelet : « On y sent partout une maturité puissante, une douce et riche saveur d'automne⁷³ » ?

Or cette phrase, Michelet l'a écrite à propos du grand livre de la piété néerlandaise, *Imitatio Christi*, auquel il consacre un chapitre de son *Moyen Âge*, et auquel Huizinga accordera lui aussi toute son attention dans *L'Automne*. Sans doute est-ce sur ce sujet que les deux historiens divergent : à l'époque de Michelet, la question de l'attribution de *l'Imitatio* était encore ouverte, ce qui lui permit de l'annexer à la culture française, selon un procédé qui lui était familier⁷⁴ : « Que *l'Imitation* soit ou non un livre français, c'est en France qu'elle eut son action⁷⁵ ». A l'époque de Huizinga, le travail des philologues et des érudits a permis d'établir l'origine néerlandaise du livre, dont l'auteur est Thomas a Kempis, l'un des Frères de la Vie Commune, un adepte de la Dévotion Moderne. Mouvement religieux qui constitue avec l'art l'un des aspects de « l'élément néerlandais » dans la culture de cette époque (VW, III, 3). Mais Huizinga préfère aborder le livre dans sa seule dimension spirituelle :

[...] *l'Imitatio* n'appartient pas en propre à une culture déterminée ni à une époque précise de civilisation. De là ses deux mille éditions ; de là aussi le doute qui a plané sur l'auteur et l'écart de trois siècles dans l'attribution de la date⁷⁶.

On mesure ici à nouveau le choix du questionnaire de *L'Automne*, axé sur les mentalités et non sur la spécificité nationale. Car dans ses notes sur la « Culture bourguignonne » de

⁷⁰ Michelet dans son *Journal* et Huizinga dans *Mijn weg tot de historie*.

⁷¹ Michelet, *Journal*, I, Paris, 1959, 29 avril 1841.

⁷² La première édition de *Herfsttij* porte une vignette funéraire « piae uxoris animae ».

⁷³ Michelet, *Le Moyen Âge*, p. 727.

⁷⁴ Dans son *Introduction à l'histoire universelle*, Michelet nationalise ainsi Rousseau. Le fier « citoyen de Genève » n'aurait guère apprécié.

⁷⁵ Michelet, *op.cit.*, p. 729.

⁷⁶ *L'Automne*, p. 277.

1909-1910, il avait bel et bien écrit, comme en contrepoint aux prétentions de Michelet : « C'est dans notre pays que devait apparaître l'*Imitatio* » (AH, 122 II, 1.7). Et dans la suite de son œuvre, il insistera toujours sur le caractère profondément néerlandais de ce livre comme du mouvement de la *Devotio moderna* en général⁷⁷.

Quoiqu'il en soit, chez Michelet comme chez Huizinga, la nation ne vaut que par son contenu éthique, par les valeurs qu'elle porte, par les acteurs qu'elle mobilise, dont seuls comptent ceux qui incarnent véritablement leur peuple : Jeanne d'Arc, Henri IV, Sully pour le premier ; Guillaume d'Orange, Constantin Huygens ou Thorbecke pour le second. Il est d'ailleurs bien des épisodes du passé français que condamne Michelet, de la Saint-Barthélemy à la Restauration, en passant par la révocation de l'Edit de Nantes. Dans « la révélation de la France à elle-même », il est bien des zones d'ombre, des régressions dans une histoire qui n'est nullement placée sous le signe d'un progrès constant et continu ; il est bien des guerres, où la cause juste n'est point la cause française. La France n'est alors pas fidèle à sa mission : comme si, aliénée par ses dirigeants, elle s'était absentée d'elle-même. Tel est notamment le cas de la guerre de Hollande, où Michelet prend fait et cause pour les victimes de l'entreprise de Louis XIV ; car c'est chez les Néerlandais que se trouvent alors les vraies valeurs humaines, tolérance religieuse, harmonie sociale, pacifisme, esprit d'entreprise. L'appréciation très positive que Michelet donne à plusieurs reprises de l'histoire néerlandaise a sans doute été un facteur non négligeable dans l'admiration que lui porte Huizinga. Or Guillaume d'Orange, le fondateur de la nation néerlandaise, reçoit une place d'honneur au panthéon micheletien, et ce, à trois titres : historiquement, assassiné par un fanatique catholique, il est l'une des victimes de cet immense complot jésuite qui emplit le XVI^e siècle de Michelet ; moralement, il est irréprochable, lui « qui jamais ne voulut manier les fonds publics » et qui – comme Jeanne d'Arc – intercède pour ses assassins. C'est pourquoi, au regard de l'histoire universelle, il n'est rien moins, aux yeux de Michelet, que « le chef du parti de l'humanité » de son époque :

Je n'hésite pas à déférer ce dernier titre au glorieux prince d'Orange. Qu'il emporte cette couronne. Les amis de la tolérance, de la douceur, les ennemis de l'effusion du sang, ce grand peuple, vraiment moderne, qui partout commence alors, il en est le chef alors. A leur tête, l'histoire le salue, et le voit marcher, auguste vénérable dans l'avenir⁷⁸.

Guillaume est ainsi l'une de ces grandes figures symboliques, l'une des étapes après Jeanne d'Arc (dont il partage la même « douceur »), de cette épiphanie de l'humanité, qui constitue l'essence de la philosophie de l'histoire de Michelet.

Sans doute Huizinga n'est jamais pris des mêmes élans visionnaires et messianiques que son prédécesseur et, lorsqu'il compose sa propre musique nationale, c'est, à la néerlandaise, un ton plus bas. Mais la parenté des thèmes et des ambitions paraît

⁷⁷ Il soulignera ainsi en 1933 dans sa conférence de Berlin cet apport décisif des Pays-Bas à la religiosité et à la culture occidentale (VW, II, 284-303), (trad. française : « Du rôle d'intermédiaires joué par les Pays-Bas entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale », *art.cit.*, p. 827.)

⁷⁸ Michelet, *Renaissance et Réforme. Histoire de France au XVI^e siècle*, nouvelle édition, Paris, 1982, p. 670.

incontestable. Alors Huizinga, résurrection néerlandaise de Michelet ? La tentation serait forte de conclure en ce sens, n'était la supériorité que Huizinga reconnaît à Ranke sur l'historien français dans son compte-rendu de la réédition des œuvres complètes du premier⁷⁹:

Ranke est l'antipode absolue de ces deux contemporains historiens, les fiévreux et possédés : Carlyle et Michelet. Nul doute qu'il est plus grand que les deux autres, non seulement comme chercheur. Michelet lance des éclairs et Carlyle déchaîne la tempête. Ranke crée, ordonne et domine. Il est au-dessus de la passion. (VW, VII, 247)

Cette « préférence » pour l'historien allemand traduit sans doute l'évolution du genre historique devenu une science au cours du XIXe siècle, en particulier sous l'influence décisive de la méthode critique allemande. Méthode dont Huizinga a fait l'apprentissage direct dans le domaine de la philologie lors de son séjour d'études à Leipzig. D'où une certaine réticence devant Michelet, trop éloigné des canons de l'histoire scientifique et emporté par sa fougue. On le constate au fait que l'historien français n'est *jamais* mentionné dans *L'Automne* et que Huizinga ne cite que les historiens ultérieurs, adeptes de la « bonne méthode », comme Quicherat, Petit-Dutaillis ou Mâle. De fait, Michelet appartient encore largement à la tradition historiographique de la *narratio*, alors que c'est désormais l'exposé raisonné, la *disquisitio* qui définit l'écriture moderne de l'histoire. Distinction explicite – mais non absolue – chez Huizinga⁸⁰ qui s'applique de fait à l'approche différente du XVe siècle par les deux hommes : alors que Michelet procède par ordre *chronologique*, articulant son récit autour des règnes, des grands événements et des grands personnages, Huizinga procède par ordre *thématique*, explorant successivement les différentes « formes de vie et de pensée » du Moyen Âge finissant. Le mouvement même de l'écriture dans chaque passage est quasiment inversé : événements puis conclusion générale chez Michelet ; idée centrale chez Huizinga *illustrée* par des faits historiques. Mais il a plus : la divergence entre les deux historiens touche à l'interprétation profonde de la culture du XVe siècle. Huizinga présente ainsi le dessein de son livre :

C'est le plus souvent l'origine de ce qui est nouveau que notre esprit recherche dans le passé. On veut savoir comment les nouvelles formes de vie et de pensée, qui, plus tard, connaîtront leur plein épanouissement, ont émergé : on considère toute époque surtout pour les promesses qu'elle contient pour la suivante. Avec quel zèle a-t-on recherché dans la civilisation médiévale les germes de la culture moderne ! Avec un tel zèle qu'il est parfois apparu que l'histoire culturelle du Moyen Âge n'a été rien d'autre que l'annonce de la Renaissance. C'est que, partout, l'on a vu dans ces temps qui passaient naguère pour sclérosés et funèbres, la nouveauté trouver racine et tout paraissait aller dans le sens d'un accomplissement futur. Pourtant, en recherchant la vie nouvelle qui surgissait, on oubliait aisément, que, dans l'histoire comme dans la nature, la mort et la naissance marchent éternellement du même pas. D'anciennes formes de civilisation meurent au même moment et sur le même terrain où le nouveau trouve des ressources pour s'épanouir.

On tente ici de voir les XIVE et XVE siècles, non comme l'annonce de la Renaissance mais comme la fin du Moyen Âge, la civilisation médiévale dans son dernier flux vital, tel un arbre aux

⁷⁹ « De geschiedschrijver als klassieke », NRC, 13 mars 1926, (VW, VII, 244-248).

⁸⁰ Voir ci-dessous, Conclusion : « L'histoire comme grand récit ».

fruits trop mûrs dans son déploiement et son développement accomplis [...] Le point de départ du livre a été le désir, afin de mieux comprendre l'art des Van Eyck et de leurs disciples, de les saisir dans leur insertion (*samenhang*) au sein de l'ensemble de la vie de ce temps. (VW, III, 3-4)

Les contemporains et la littérature secondaire ont souligné cette rupture avec l'historiographie dominante qui percevait les prémices de la Renaissance dans cette époque. Or, il se pourrait bien que cette historiographie dominante trouve sa source chez Michelet, qui interprète justement le « cas van Eyck » comme l'annonce des temps nouveaux :

Le tableau commun de l'Ordre de la Toison, son symbole, était sur l'autel, *l'Agneau* de Jean van Eyck, qu'on venait voir des plus lointaines contrées. Le grand peintre et chimiste [...] avait laissé là l'inachevable Cologne, le vieux symbolisme, la rêverie allemande, et dans le plus mystique des sujets, dans l'Agneau même de saint Jean, l'audacieux génie sut introniser la nature. Ce tableau, ce grand poème, *qui date si bien le moment de la Renaissance*, est gothique encore dans sa partie supérieure, mais tout moderne dans le reste⁸¹.

Pourtant, malgré toutes ces divergences, la condamnation de l'approche de Michelet n'est pas totale chez Huizinga, loin s'en faut : l'historien français reste un modèle et malgré ses insuffisances, il l'intègre à la liste des grands historiens qui savent donner les clefs de compréhension d'une époque, au-delà de leur puissance de recréation d'un univers historique. Même chez Michelet, affirme Huizinga, l'histoire n'est pas seulement une « résurrection » mais aussi une mise en relation intelligible des divers éléments d'une époque donnée :

Qui voudrait analyser un certain nombre de pages des historiens modernes, mais aussi de Ranke et même de Michelet, trouverait que la disposition à faire revivre n'apparaît que rarement ; celle à faire comprendre, à travers des formes définies, continuellement. (VW, VII, 73)

La comparaison de deux passages consacrés au même sujet, la danse macabre et le cimetière des Innocents donne bien à voir, à la fois la distance prise quant aux conclusions scientifiques et la proximité de style et de sensibilité entre Huizinga et Michelet. Ainsi lorsque ce dernier évoque ce véritable « lieu de mémoire » de la fin du Moyen Âge :

On voyait naguère à Bâle, on voit encore à Lucerne, à la Chaise-Dieu en Auvergne, une suite de tableaux qui représentent la Mort entrant en danse avec des hommes de tout âge, de tout état, et les entraînant avec elle. Ces danses en peinture furent destinées à reproduire de véritables danses en nature et en action. Elles durent certainement leur origine à quelques-uns des mimes sacrés qu'on jouait dans les églises, aux parvis, aux cimetières, ou même dans les rues aux processions [...] Ce ne fut plus le Diable, fils du péché, de la volonté corrompue, mais la Mort, la mort fatale, matérielle et sous forme de squelette. Le squelette humain, dans ses formes anguleuses et gauches au premier coup d'œil, rappelle, comme on sait, la vie, de mille façons ridicules, mais l'affreux *rictus* prend en revanche un air ironique... Moins étrange encore par la forme que par la bizarrerie des poses, c'est l'homme et ce n'est pas l'homme... Ou, si c'est lui, il semble, cet horrible baladin, étaler avec un cynisme atroce la nudité suprême qui devait rester vêtue de la terre.

⁸¹ Michelet, *Le Moyen Âge*, p. 866.

Le spectacle de la danse des morts se joua à Paris en 1424 au cimetière des Innocents. Cette place étroite où pendant tant de siècles l'énorme ville a versé presque tous ses habitants, avait été d'abord tout à la fois un cimetière, une voirie, hantée la nuit des voleurs, le soir des folles filles qui faisaient leur métier sur les tombes. Philippe-Auguste ferma la place de murs, et pour la purifier, la dédia à saint Innocent, un enfant crucifié par les juifs. Au quatorzième siècle, les églises étant déjà bien pleines, la mode vint parmi les bons bourgeois de se faire enterrer au cimetière. On y bâtit une église ; Flamel y contribua, et mit au portail des signes bizarres, inexplicables qui, au dire du peuple, recélaient de grands mystères alchimiques. Flamel aida encore à la construction des charniers qu'on bâtit tout autour. Sous les arcades de ces charniers étaient les principales tombes ; au-dessus régnait un étage et des greniers, où l'on pendait demi-pourris les os que l'on tirait des fosses ; car il y avait peu de place ; les morts ne reposaient guère ; dans cette terre vivante un cadavre devenait squelette en neuf jours. Cependant tel était le torrent de matière morte qui passait et repassait, tel le dépôt qui en restait, qu'à l'époque où le cimetière fut détruit, le sol s'était exhausé de huit pieds au-dessus des rues voisines. De cette longue alluvion des siècles s'était formée une montagne de morts qui dominait les vivants⁸².

Huizinga enchaîne dans le même ordre que Michelet l'analyse de la danse macabre et la description du cimetière des Innocents :

Les gravures sur bois dont l'imprimeur parisien Guyot Marchant orna, en 1485, la première édition de la *Danse macabre* étaient très probablement empruntées à la plus célèbre de ces représentations, notamment celle qui, dès l'an 1424, couvrait les murs de la galerie dans le cimetière des Innocents, à Paris. Les vers imprimés par Marchant étaient écrits sous ces peintures murales ; peut-être ont-ils leur origine dans le poème perdu de Jean Le Fèvre qui, à son tour, semble avoir suivi un original latin. Quoi qu'il en soit, la Danse macabre du cimetière des Innocents, détruite au XVII^e siècle, est la représentation la plus populaire que le Moyen Âge ait connue. Des milliers de personnes, dans le lieu de rendez-vous bizarre et macabre qu'était ce cimetière, regardant les peintures et lisant les strophes dont chacune se terminait par un proverbe, se sont consolées à la pensée de la mort égalitaire, ou ont frémi en appréhendant leur fin.

Elle était là bien à sa place, cette mort simiesque et ricanante, à la démarche guindée de vieux maître à danser, qui entraîne à sa suite le pape, l'empereur, le noble, le journalier, le moine, l'enfant, le fou, toutes les professions, tous les états.

Les gravures de 1485 ne nous donnent sans doute qu'une faible impression de la fameuse fresque ; comme le prouvent les costumes, elle n'en est pas une exacte copie. Pour nous faire une idée plus ou moins juste de l'effet produit par la danse macabre du cimetière des Innocents, regardons plutôt les peintures murales de l'église de la Chaise-Dieu, où l'état inachevé de l'œuvre en accentue encore le caractère spectral.

Le danseur, qui revient quarante fois pour chercher les vivants, n'est pas à l'origine la Mort, mais le mort. Les strophes écrites au bas appellent ce personnage « le mort ou la morte », suivant qu'il s'agit de la danse des hommes ou de celle des femmes. C'est une danse des morts, non de la Mort. Et ce n'est pas encore un squelette, c'est un cadavre non décharné, au ventre creux et ouvert.

Nulle part, les images de la mort n'étaient rassemblées d'une manière plus évocatrice que dans le cimetière des Innocents à Paris. Là, l'esprit savourait les affres du macabre dans toute leur plénitude. Tout contribuait à donner à ce lieu l'horreur sacrée que goûtait si vivement l'époque. Les saints eux-mêmes à qui l'église était dédiée, ces Innocents massacrés au lieu du Christ, éveillaient par leur pitoyable martyre la cruelle compassion et la sanglante tendresse où se complaisait la fin du moyen-âge. Et justement, au XV^e siècle, la vénération des Innocents prit de l'importance. On en possédait plus d'une relique. Louis XI donna à l'église « un Innocent entier » dans une châsse de

⁸² *Ibid.*, p. 722-723.

cristal. Ce cimetière était préféré à tout autre champ de repos. Un évêque de Paris fit déposer dans sa fosse un peu de cette terre où il ne pouvait être inhumé.

Pauvres et riches y étaient enfouis pêle-mêle, mais pas pour longtemps, car vingt paroisses y ayant droit d'inhumation, on déterrait les ossements et on vendait les pierres tombales après un laps de temps assez court. On croyait que dans cette terre là un cadavre se décomposait en neuf jours jusqu'aux os. Crânes et ossements étaient alors entassés dans les ossuaires, le long des arcades qui entouraient le cimetière de trois côtés ; ils s'épandirent aux regards, prêchant à tous une leçon d'égalité [...]

Ce lieu était d'ailleurs, pour les Parisiens du XVe siècle, une sorte de lugubre préfiguration du Palais-Royal de 1789. C'était, en dépit des inhumations et exhumations incessantes, une promenade publique et un lieu de rendez-vous. On y trouvait des petites boutiques près des charniers et des femmes publiques sous les arcades. Il y avait même une recluse murée sur un des côtés de l'église. Parfois, un moine mendiant venait prêcher en ce lieu qui était lui-même un sermon symbolique de style médiéval. Une procession d'enfants (12.500 dit le bourgeois de Paris) s'y rassembla, cierges en mains, porta en triomphe un Innocent jusqu'à Notre-Dame et le rapporta au cimetière. Des fêtes même s'y donnaient. Tant l'horrible était devenu familier.

Critique des sources, prise de distance par rapport aux légendes (point de Flamel chez Huizinga), conclusions différentes quant à la réalité historique et au sens profond de la danse macabre : autant de points sur lesquels Huizinga, fort de décennies de recherche scientifique, diffère de Michelet ; mais qui font justement penser qu'il avait son prédécesseur bien en tête, à en juger par la reprise de plusieurs faits évocateurs : les arcades du cimetière, l'entassement des morts, la putréfaction en neuf jours, les femmes publiques... Et bien entendu le message spirituel sur l'égalité devant la mort, qui concerne les hommes de « tout état ». C'est toutefois dans le style que l'on verra les plus fortes correspondances : abondance des métaphores des métonymies et des oxymores ; allitérations omniprésentes et recours quasi-systématique au rythme ternaire ; alternance des périodes longues et brèves qui donne un rythme haletant au récit ; autant de marques de l'écriture lyrique⁸³.

D'avantage, cette parenté explique le rapprochement fait par André Jolles entre Michelet et Huizinga dans sa correspondance avec ce dernier, précisément sur la question de l'écriture de l'histoire. Jolles⁸⁴, à l'appui de sa théorie des « formes simples » qui ordonnent tout récit, voit dans l'histoire la forme du « mémorable » et prend l'exemple de la *Jeanne d'Arc* de Michelet :

[...] la forme sous laquelle Michelet – dont tu lis si volontiers les pages – nous restitue l'image de Jeanne d'Arc est celle du « mémorable ». Car la grandeur de Michelet réside exactement dans le

⁸³ Pour une étude du style de Huizinga, voir F. Jansonius, « De stijl van Huizinga », dans W.R.H. Koops, E.H. Kossman, G. van der Plaats, *Johan Huizinga, 1872-1972*, p. 53-72. Jansonius fait d'ailleurs une allusion à Michelet (p. 60). Voir aussi et surtout l'analyse détaillée des procédés stylistiques de Huizinga par W. Otterspeer, *op.cit.*, chapitre 4 (« Schrijven »).

⁸⁴ André Jolles, longtemps ostracisé en raison de ses choix politiques pro-allemand puis pro-nazi est aujourd'hui considéré comme l'un des fondateurs de l'approche contemporaine de la littérature, en particulier pour sa théorie révolutionnaire de la narrativité, qui n'est pas sans annoncer le structuralisme littéraire : la théorie des « formes simples » ; son livre majeur est traduit en français (*Formes simples*, Paris, 1970). Sur la profonde amitié entre les deux hommes qui finit par être victime des choix politiques de Jolles, voir ci-dessus, Introduction, « Les clefs d'une personnalité » et A. van der Lem, *Johan Huizinga*, p. 194-211.

fait qu'il sait toujours représenter l'histoire sous la forme du mémorable. Toi-même tu as reconnu l'origine de cette forme⁸⁵ [...]

Et Jolles de citer un passage de l'article de Huizinga sur la pièce de Shaw, concernant l'image que nous avons des grandes figures historiques. Jolles, qui aura une influence décisive sur la théorie de l'histoire de Huizinga, semble bien suggérer que l'œuvre de ce dernier s'inscrit, elle aussi, dans cette forme du mémorable⁸⁶ ? Le goût partagé de Michelet et de Huizinga pour la *sentence* indiquant au lecteur la *signification* profonde du fait relaté – procédé central du « mémorable » selon Jolles – va aussi dans ce sens.

Au demeurant, dans l'éloge même de Ranke que fait Huizinga l'on ne peut s'empêcher de percevoir une certaine réserve, qui sonne comme un regret de... Michelet : « Le calme dans l'écriture égale et ample de Ranke éveille parfois en nous l'impatience. C'est un éternel adagio » (VW, VII, 247). Le « grand Ranke », en qui Huizinga voit un « classique », ne manque-t-il pas justement un peu de cette « passion » que l'historien néerlandais trouve et apprécie tant chez Michelet ? Passion qu'il relève et approuve d'ailleurs explicitement dans « les violentes agitations » (*heftige beroeringen*) du jeune Ranke lui-même, lorsqu'il présentait son œuvre à venir à travers des métaphores musicales (« chœur », « concert », « harmonie ») qui ne peuvent que toucher Huizinga ? Encore une fois, l'historien néerlandais, dans ces courts portraits croisés de Michelet et de Ranke, balance entre des « tendances polaires », pour reprendre sa propre expression, qui le sollicitent également et qui constituent la raison profonde de ses positions contradictoires. La tentation serait grande alors de percevoir chez Huizinga le projet, même non formulé, d'une possible synthèse dans son œuvre propre entre Michelet et Ranke⁸⁷. Entre la passion et l'harmonie. Entre « l'imagination et la raison⁸⁸ ».

Au total, se dégage de l'ensemble de la production de Huizinga, l'image d'une relation intime avec l'histoire de France. Encore une fois, dans l'esprit même de sa démarche en matière d'interaction culturelle, ne parlons pas d'influence, mais d'appropriations et de correspondances. A quoi s'ajoute sa curiosité et sa sensibilité hors du commun, qui le mettent de plein pied avec les grandes cultures étrangères, de l'Inde védique aux Etats-Unis contemporains, en passant justement – et amplement – par la France. Au-delà de cette ouverture intellectuelle « tous azimuts », dont on a vu qu'elle était un véritable cliché aux Pays-Bas, il y a là une disposition d'esprit qui le distingue de ses collègues et contemporains. On le mesure dans l'expérience fondamentale de la « sensation historique », cette rencontre directe avec le passé, qui constitue l'un de ses apports les

⁸⁵ Textes traduits et présentés par Sylvia Contarini, « André Jolles, Johan Huizinga, Clio et Melpomène », *Poétique*, 1994, n° 100, p. 587-505 (citation de Jolles, p. 501).

⁸⁶ Pour l'analyse détaillée de cette correspondance, voir ci-dessous, Conclusion : « La théorie des formes ».

⁸⁷ A juste titre W. Otterspeer (*op.cit.*, p. 14) estime que ce portrait de Ranke est un autoportrait idéalisé de Huizinga. De fait, c'est la tension entre cet « idéal du moi » et un tempérament passionné qui se donne à voir dans sa perception de Ranke et de Michelet.

⁸⁸ Pour reprendre le sous-titre (« *verbeelding en rede* ») et l'un des thèmes principaux de la thèse de Léon Hanssen, *Huizinga en de troost van de geschiedenis*, *op.cit.*

plus importants à la théorie de l'histoire et qui, là encore le rapproche de Michelet et de sa « résurrection »⁸⁹. Emotion provoquée au premier chef par les traces du passé national, mais dont il affirme qu'on peut l'éprouver tout aussi bien au contact d'une histoire étrangère, « comme si l'on avait ses racines dans tous les pays » (AH, 7 III, p. 4) ; et de prendre comme illustration les exemples français de l'Abbaye de Jumièges et de l'église Saint-Etienne. En somme, si l' « homme Huizinga » est bel et bien enraciné aux Pays-Bas, l'imaginaire de l'historien est, lui, pour une part, bel et bien ancré en France.

⁸⁹ Voir ci-dessous, Conclusion, « La sensation historique ».